

RAPPORT ANNUEL 2024
SIENNA ACTIONS EURO ISR





SOMMAIRE

Synthèse du fonds au 31/12/2024.....	3
Vie juridique du fonds	3
GESTION FINANCIERE.....	4
Évolution de la valeur liquidative	5
Performances du fonds	5
Analyse du risque	5
Principaux mouvements du fonds.....	6
Conjoncture économique.....	7
Le mot du gérant.....	11
Autres informations.....	13
Pourcentage OPC interne	15
ETATS FINANCIERS	16
DIC PRIIPS	73
REPORTING DECEMBRE.....	83
ANNEXE SFDR.....	98

Synthèse du fonds au 31/12/2024



DATE D'AGREMENT AMF : 21/01/2014

DUREE RECOMMANDEE DE PLACEMENT :
> 5 ans

FORME JURIDIQUE : OPCVM

FONDS MULTI-PARTS : OUI

CLASSIFICATION : Actions de pays de la zone euro

N°AMF : FR0011654920

DEVISE : Euro

COMMISSAIRE AUX COMPTES :
DELOITTE & ASSOCIES

INDICATEUR DE RISQUE (SRI) : 4

INDICE DE REFERENCE :
100% MSCI EMU NR EUR

CHIFFRES CLES

> **Actif net du portefeuille :** 465,42 M€

> **Actif net de la part R-C :** 36,32 M€
Valeur liquidative de la part R-C : 83,600 €
+ haut sur 12 mois : 87,070 €
+ bas sur 12 mois : 75,430 €

> **Actif net de la part MC :** 0,04 M€
Valeur liquidative de la part MC : 112,600 €
+ haut sur 12 mois : 117,380 €
+ bas sur 12 mois : 101,930 €

> **Actif net de la part FS-C :** 429,06 M€
Valeur liquidative de la part FS-C : 98,350 €
+ haut sur 12 mois : 102,430 €
+ bas sur 12 mois : 93,130 €

FREQUENCE DE VALORISATION : Quotidienne en cours de clôture

VALORISATEUR : CACEIS

SOCIETE DE GESTION :

SIENNA GESTION
21 boulevard Haussmann
75008 Paris
www.sienna-gestion.com

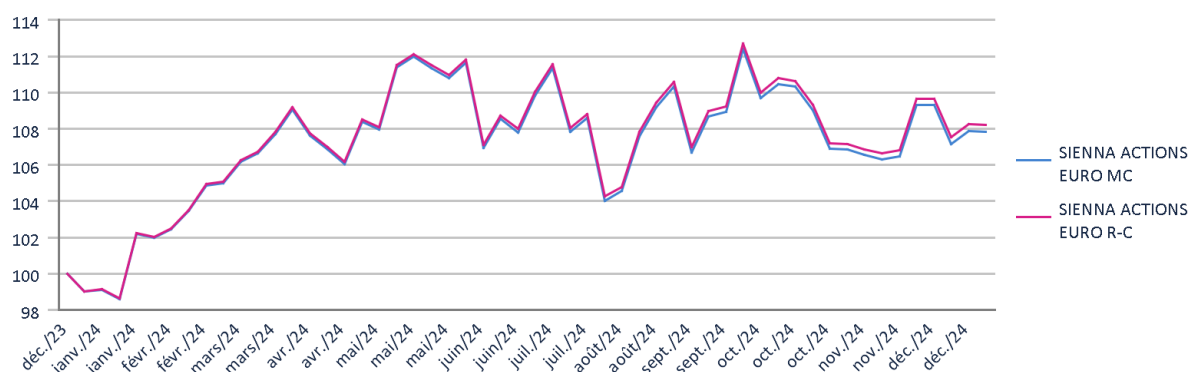
Vie juridique du fonds

- Le 01/01/2025 :
 - Suppression du terme ISR dans la dénomination du Fonds
 - Précision que le fonds ne bénéficie plus du Label ISR - Mise à jour des limites méthodologiques de l'approche extra-financière
- Le 05/07/2024 :
 - Modification de la dénomination et des frais de la part C (R-C)
 - Création d'une catégorie de part « FS-C »
 - Modification du tableau des frais pour intégrer les frais de fonctionnement et autres services à la place des frais administratifs externes à la société de gestion.
- Le 01/03/2024 : - Transformation du Fonds en OPCVM.

GESTION FINANCIERE

Évolution de la valeur liquidative

Evolution de la VL (Base 100)



La part FS-C du fonds ne disposant pas encore de données sur une année calendaire complète pour permettre l'affichage de ses performances.

Performances du fonds

PERFORMANCES CUMULEES (en %)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
SIENNA ACTIONS EURO MC	7,83			
SIENNA ACTIONS EURO R-C	8,22	15,26	32,07	64,34
Indice de référence	9,49	14,28	36,44	85,38

PERFORMANCES ANNUALISEES (en %)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
SIENNA ACTIONS EURO MC	7,83			
SIENNA ACTIONS EURO R-C	8,22	4,85	5,72	5,09
Indice de référence	9,49	4,55	6,41	6,37

PERFORMANCES ANNUELLES (en %)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
SIENNA ACTIONS EURO MC	7,83					
SIENNA ACTIONS EURO R-C	8,22	18,70	-10,27	20,02	-4,53	23,32
Indice de référence	9,49	18,78	-12,13	23,34	-3,20	28,20

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Analyse du risque

RATIO DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	11,66	16,62	19,75
Indice de référence (en %)	11,90	16,95	20,61
Tracking error (en %)	1,67	1,74	1,98
Ratio de Sharpe	0,38	0,15	0,23
Ratio d'information	-0,77	0,17	-0,35

Principaux mouvements du fonds

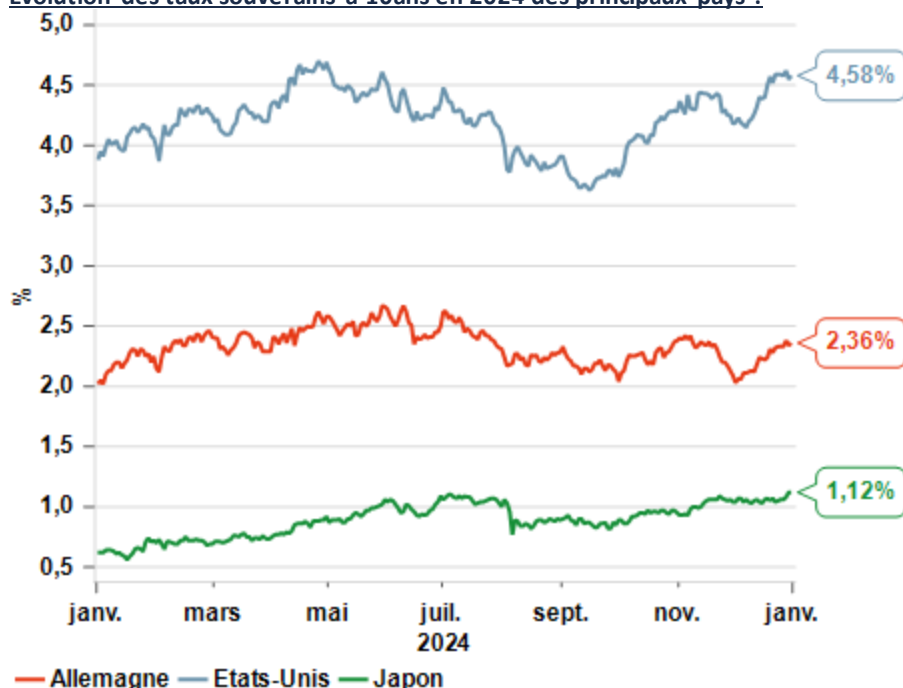
Achats				Ventes			
ISH MSCI EMU ESG-GBP ETF(GER)	IE00BFNM3B99	OPCVM	56 827 813	SIENNA MONETAIRE R-C	FR0007081278	OPCVM	56 734 788
SIENNA MONETAIRE R-C	FR0007081278	OPCVM	48 347 649	SIENNA MONETAIRE - FS C	FR001400QD00	OPCVM	33 629 644
SIENNA MONETAIRE - FS C	FR001400QD00	OPCVM	41 968 321	ISH MSCI EMU ESG-GBP ETF(GER)	IE00BFNM3B99	OPCVM	28 128 800
VONOVIA SE	DE000A1ML7J1	Action	11 876 906	ELIS SA	FR0012435121	Action	8 543 916
PRUDENTIAL PLC	GB0007099541	Action	7 185 039	SPIE SA	FR0012757854	Action	7 945 610
BASF SE XETRA	DE000BASF111	Action	7 005 639	ING GROEP NV	NL0011821202	Action	7 422 127
THALES SA	FR0000121329	Action	6 817 351	VIVENDI SE PARIS	FR0000127771	Action	6 719 298
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	BE0974293251	Action	4 758 736	SIENNA ACTIONS PME ETI I-C	FR0007059886	OPCVM	6 653 263
RIO TINTO PLC (GBR)	GB0007188757	Action	4 754 050	SODEXO SA	FR0000121220	Action	6 392 578
VEOLIA ENVIRONNEMENT	FR0000124141	Action	4 737 901	TOTALENERGIES SE PARIS	FR0000120271	Action	6 344 194

Conjoncture économique

Comme en 2023, la volatilité sur les marchés financiers en 2024 a été marquée par la lenteur du processus désinflationniste mondial et les recalages des anticipations de baisses de taux. Ce n'est qu'au deuxième trimestre de l'année que le retour à une trajectoire d'inflation plus nettement orientée vers la cible de 2% et la poursuite de la normalisation du marché du travail auront permis aux banques centrales d'entamer leur cycle de baisses des taux directeurs. Cependant, en deuxième partie d'année, et à la suite notamment de l'élection de D. Trump, ces derniers ont retrouvé de la vigueur compte tenu du programme avancé par le futur président, tout comme les incertitudes relatives au déficit budgétaire et aux retombées sur l'économie mondiale de tensions protectionnistes accrues. Du côté des marchés actions, la prépondérance d'un contexte macroéconomique porteur, couplée à l'assouplissement des conditions financières et à la poursuite de la vague IA, aura permis aux indices d'enregistrer une nouvelle année de performances solides, surtout aux Etats-Unis.

Sur les Etats-Unis, le début de l'année ne présageait pas une telle issue : l'inflation a repris des couleurs au cours du premier trimestre, jusqu'à atteindre +3,5% en mars, toujours soutenue par les composantes des services et du logement. Elle s'est ainsi accompagnée d'une hausse marquée des taux souverains à 10 ans, vers 4,70% fin avril (soit un point haut depuis presque vingt ans). Toutefois, la poursuite de la normalisation du marché du travail a permis de ralentir la croissance des salaires (+5,6% au début de l'année en glissement annuel, contre +4,8% en décembre), et donc les tensions inflationnistes. Avec une dynamique des prix engagée sur de bons rails et une politique monétaire plus restrictive à mesure que l'inflation rechutait, la Fed a pu procéder en septembre à une première baisse de taux de -50 pb au cours d'un comité pendant lequel la banque centrale a également renforcé l'importance de son objectif de plein emploi dans ses prises de décision. Ce mouvement a notamment permis d'enrayer la baisse des taux souverains et des indices actions qui s'était amorcée durant l'été, après un très net regain des craintes de récession. Cet optimisme a été encore renforcé en fin d'année avec l'arrivée de D. Trump, notamment vis-à-vis des perspectives de croissance, bien qu'il ait fallu intégrer en parallèle des craintes relatives à la trajectoire du déficit américain, les taux souverains à 10 ans ont ainsi engagé une nouvelle dynamique haussière au T4 pour finalement clôturer l'année à +70 pb à 4,58%.

Evolution des taux souverains à 10ans en 2024 des principaux pays :



Du côté des actions américaines c'est à nouveaux les « Sept Magnifiques » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia, Tesla) et la déferlante continue de l'intelligence artificielle qui ont poussé les indices à la hausse. Ainsi, la robustesse de la croissance, portée par de solides gains de productivité, une consommation soutenue de la part des ménages et l'assouplissement des conditions financières en fin d'année, a aussi été un pilier de la surperformance des indices américains. Sans oublier évidemment les anticipations concernant la politique de D. Trump, entre dérégulation et baisse de la fiscalité pour les entreprises, permettant au S&P 500 d'atteindre de nouveaux records et d'afficher une performance annuelle de +23%.



En zone euro, le chemin vers la désinflation n'a pas non plus été un long fleuve tranquille. La BCE a ainsi été contrainte d'attendre le mois de juin pour procéder à sa première baisse de taux directeurs. Dans le sillage de son voisin américain, la composante de l'inflation dans les services a en effet fait de la résistance. La baisse des prix de l'énergie et le ralentissement des coûts salariaux ont toutefois permis à l'inflation de se rapprocher progressivement de la cible de 2% au cours de l'année. Le taux souverain allemand à 10 ans a ainsi évolué entre 2,50% et 2,36% en fin de 2^e semestre. Ce recalibrage a également été constaté dans le sillage d'une croissance économique bien plus faible que les investisseurs ne l'anticipaient : bien que les ménages aient enregistré des gains de pouvoir d'achat, cela n'a pas entraîné de hausse significative de la consommation, ni donc de rebond de la croissance, laquelle est pénalisée par un manque persistant de confiance lié au contexte politique et géopolitique. Par ailleurs, la dynamique économique a mis en lumière des disparités géographiques, avec un tandem franco-allemand pesant sur l'activité globale de la zone, la première économie européenne ayant notamment été affectée par une perte structurelle de compétitivité et des difficultés persistantes dans l'industrie, notamment dans le secteur automobile. Plus spécifiquement, en France, la situation politique a encore assombri le tableau économique avec, le 6 juin, l'annonce par Emmanuel Macron de la dissolution de l'Assemblée nationale et la tenue d'élections législatives anticipées, lesquelles n'ont toutefois pas permis de faire émerger une majorité solide. Le gouvernement nouvellement formé a ainsi dû faire face à la lourde tâche de faire adopter un projet de loi de finances pour 2025 dans un contexte marqué par une nette dégradation des finances publiques et une Assemblée nationale fragmentée. L'adoption d'une motion de censure le 4 décembre, la démission du gouvernement Barnier et la nomination de F. Bayrou témoignent ainsi de la difficulté de cette tâche qui reste à accomplir début 2025. Les craintes concernant le déficit public demeurent donc prégnantes et ont provoqué, au cours de l'année, des dégradations successives de la note souveraine de la France : Aa2 pour Moody's contre Aa3 précédemment, et AA- pour Fitch, avec une perspective négative. Cette prime de risque politique s'est également accompagnée d'une hausse du *spread* souverain à 10 ans entre la France et l'Allemagne, de 48 pb en juin (avant la dissolution), à 84 pb au 31 décembre, après un pic à 88 pb le 2 décembre.

A noter également que les indices européens ont été freinés par la poursuite des difficultés économiques en Chine. En effet, si l'empire du Milieu connaissait une croissance de +4,6% au T3 sur un an, ce chiffre est inférieur à l'objectif affiché par le gouvernement de +5%, en lien avec des problématiques structurelles sous-jacentes encore prégnantes. L'inflation reste particulièrement faible, le taux de chômage des jeunes important (autour de 15%), et l'atonie de la consommation se cristallise. En cause, les difficultés persistantes du secteur immobilier, comme le soulignent les reculs successifs de l'investissement dans le secteur. Notons toutefois que les autorités gouvernementales continuent de se montrer déterminées à soutenir la confiance et l'activité, bien qu'elles peinent à convaincre les investisseurs dans la durée, et ce même après l'annonce de diverses mesures d'envergure au mois de septembre. Les indices actions chinois terminent néanmoins l'année sur des performances relativement positives, à +17,7% pour le Hang Seng et +14,7% pour le CSI 300.

Au Japon, le retour de l'inflation, désormais bien installée au-dessus du seuil de 2%, a permis à la BOJ de procéder à deux hausses de ses taux directeurs, ce qui marque une rupture avec la politique accommodante menée depuis quinze ans. Ce changement de cap de politique monétaire ne s'est toutefois pas accompagné d'un renforcement durable du yen, qui a continué de souffrir d'un différentiel de taux d'intérêt trop important avec les autres économies, et notamment avec le dollar. Cette faiblesse de la monnaie nipponne a toutefois permis aux actions japonaises de gagner du terrain, le Topix ayant terminé l'année à +17,7%.



Les Marchés Actions

Dans la continuité de 2023, 2024 marque une nouvelle progression des actions au niveau mondial. Pour autant, les performances des indices révèlent certains contrastes, avec une Europe plus en retrait. Le marché américain ressort comme le grand gagnant de l'exercice écoulé, à l'image des « 7 Magnifiques » (Apple, Microsoft, Google, Amazon, Meta, Nvidia et Tesla) : le S&P500 progresse de 23,31% et le Nasdaq Composite de 28,64%.

L'inflexion des politiques monétaires des principales banques centrales aura sans doute été le thème qui a le plus animé les marchés en 2024. Face au reflux progressif de l'inflation, les banques centrales ont en effet retrouvé des marges de manœuvre pour soutenir l'investissement et la croissance. La Banque Centrale Européenne a ainsi procédé à quatre baisses de taux de 0,25% chacune pour ramener son taux de dépôt à 3%. Aux Etats-Unis, la FED a également procédé à 3 baisses de taux au dernier quadrimestre. Il faut cependant noter que celle-ci, à la différence de la BCE a tenu un discours beaucoup plus prudent sur des baisses de taux additionnelles en 2025, propulsant le taux à dix ans quasiment à son plus haut niveau annuel, à 4,57% fin décembre.

Parmi les autres nombreux thèmes qui auront rythmé l'année passée, les Etats-Unis auront systématiquement été au centre du jeu. Economiquement d'abord, avec une croissance qui a sans arrêt surpris positivement. Boursièrement ensuite, avec une hausse des indices portée notamment par les perspectives de l'intelligence artificielle et tous les usages présents et futurs qu'elle offre. Politiquement également, avec la réélection de Donald Trump à la présidence dont le programme est protectionniste. D'un point de vue commercial enfin, alors que les tensions avec la Chine se sont accentuées.

Concernant la Chine, autre moteur de la croissance mondiale, sa trajectoire a déçu. Si la reprise économique attendue après la fin des restrictions sanitaires a généré des attentes élevées, la réalité s'est révélée plus nuancée. Les ambitions du gouvernement se sont en effet heurtées à une faible consommation intérieure, signe d'une confiance fragile, et à l'endettement du secteur immobilier créant des incertitudes sur la stabilité du secteur financier. Malgré tout, grâce à une baisse des taux en fin d'année et à des signaux budgétaires volontaristes pour 2025, le Hang Seng progresse de 17,67% en 2024.

Sur l'ensemble de l'année 2024, le MSCI EMU Net Return affiche quant à lui une hausse de 9,49%.

Le Marché Taux

La fin de l'année 2023 a été marquée par une nette baisse des taux longs. En raison de chiffres d'inflation en décélération, les anticipations de baisses de taux directeurs se sont accentuées avec des premières baisses prévues dès avril 2024 par le consensus des deux côtés de l'Atlantique. Le taux 10 ans allemand finissait donc l'année sur un point bas, à 2,02%. Néanmoins, si l'inflation s'atténuait, le combat des banques centrales n'était pas terminé. Le premier trimestre 2024 a donc été marqué par un recalage des anticipations de baisse des taux directeurs. Les anticipations de première baisse de taux ont été reléguées d'avril à juin, dans un contexte d'économie résiliente aux Etats-Unis, moins en Europe et d'une inflation restant bien au-delà de la cible des 2% dans les deux zones.

Dans un contexte de remontée des taux réels, nous anticipons une correction des actifs risqués. Malgré cela, le marché du crédit est resté solide. Le niveau attractif des taux en absolu explique certainement un tel attrait. Les spreads de crédit se sont inscrits en baisse passant, sur une maturité de 5 ans, de 80 bps à 70 bps. Il est en de même pour le spread italien qui passe de 170 bps contre Allemagne à moins de 140 bps.

L'inflation est restée une source d'inquiétude pour les banques centrales, en particulier aux Etats-Unis. Si la tendance baissière n'était pas remise en cause, elle était désormais très modérée en raison de la pression des salaires par exemple. Dans ce contexte, la FED a décalé sa première baisse des taux à septembre au plus tôt. La BCE a quant à elle agit dès le mois de juin par un premier mouvement de baisse d'un quart de point. Les banques centrales sont restées « data dependant ». Les taux longs ont subi le recalage des anticipations de baisses des taux directeurs, dans un contexte de croissance qui restait encore résiliente, et se sont orientés à la hausse atteignant 2.65% pour le 10 ans allemand début juin. Mais la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'assemblée Nationale début juin a entraîné un « flight to quality » : baisse du taux allemand à 2.35%, hausse du spread France/Allemagne de 0,50 pbs à 0,80 bps, hausse du spread Italie/Allemagne de 130 pbs à 150 pbs. Les obligations financières françaises ont également été négativement impactées.



L'été 2024 a été marqué par de nombreuses incertitudes (économie chinoise en berne, résultats S1 mitigés) couplées à une baisse de l'inflation. Sur ce plan, l'inflation américaine est passée sous les 3% en juillet ce qui a permis au président de la Fed d'annoncer à son tour le début d'un cycle de baisse des taux directeurs lors du Symposium de Jackson Hole. Une première baisse de 50 bps s'est matérialisée le 18 septembre. L'ampleur de cette baisse a surpris le marché et entraîné un rallye du 2 ans et une pentification de la courbe des taux en Europe également. La BCE a quant à elle baissé son taux directeur de 25 bps en septembre tout en indiquant rester « Data dependant » pour ses prochaines réunions. Dans ce contexte les taux longs ont baissé durant le troisième trimestre, passant de 2,60% à 2,12% pour le 10 ans allemand. Le marché anticipait alors une accélération du rythme de baisse des taux directeurs.

Le marché du crédit a légèrement souffert dans un contexte de craintes d'un ralentissement économique plus prononcé. Plusieurs profit warnings de constructeurs automobiles ont pénalisé le secteur, les hausses de prix ne couvrant plus la forte baisse de la demande. Néanmoins la demande est restée forte pour les obligations privées, les investisseurs cherchant à bloquer pour les années à venir des rendements attractifs.

De fin septembre à début novembre (élections présidentielles américaines) les taux longs européens se sont inscrits en hausse bien que l'économie soit atone. Ils ont suivi la hausse des taux américains, poussés par un marché du travail resté solide et une économie loin de la récession. Le taux 10 ans allemand est ainsi passé de 2,11% à 2,48%. Malgré une baisse de 25bps des taux directeurs de la BCE, le marché s'est inquiété d'une inflation sous 2%, et d'un risque que sa politique d'assouplissement monétaire soit peut-être trop tardive. Après l'élection de Donald Trump, les taux européens ont nettement baissé. Le marché a craint une future baisse de l'inflation plus importante avec une BCE trop attentiste mais également des effets négatifs sur la croissance de la politique de guerre commerciale du nouveau président américain. Le taux à 10 ans allemand est alors revenu vers 2,03%. Enfin, en décembre, les discours plus attentistes des banques centrales (craintes d'une inflation plus résiliente qu'anticipée) ont fait remonter les taux longs. Le taux à 10 ans allemand finit l'année à 2,36%.

Durant tout le quatrième trimestre, les spreads de crédit sont restés stables. La classe d'actif a bénéficié de niveaux de taux attractifs nourrissant la demande des investisseurs, dans un contexte de fondamentaux solides des entreprises.



Le mot du gérant

Environnement du fonds

Sur l'ensemble de l'année 2024, le MSCI EMU Net Return affiche une hausse de 9,49%. Cette performance a en réalité été générée sur les trois premiers mois de l'exercice. De janvier à mars, le marché a en effet monté de plus de 10% grâce à la publication de données macro-économiques solides en Europe et, surtout, aux Etats-Unis ainsi que de bons chiffres d'inflation qui ont nourri les espoirs de premières baisses de taux. Dans cet environnement, ce sont les très grandes capitalisations offrant visibilité et croissance (ASML, SAP, Ferrari Hermès, Safran,...) et les valeurs bancaires qui ont largement contribué à la progression de l'indice. Mai et juin ont ensuite été une période moins linéaire et plus volatile. Compte tenu de la vigueur de la croissance américaine, des doutes ont émergé sur la marge de manœuvre de la FED pour baisser les taux provoquant des tensions sur les rendements à long terme. La qualité des résultats des entreprises en Europe et l'inflexion du discours de la BCE ont cependant permis aux indices de se maintenir. En juin, c'est le fait politique en France qui domine l'actualité, éclipsant la première baisse des taux directeurs de la BCE. Dans le sillage des élections européennes, le Président Macron a en effet décidé de dissoudre l'Assemblée nationale, ouvrant une phase d'instabilité. Dans un marché baissier, la France sous-performe sensiblement et l'on assiste à un écartement des spreads avec l'Allemagne. Cet « évènement » marque d'ailleurs le point d'accélération de l'écart de performance boursière colossale entre la France et l'Allemagne sur l'année. En septembre, c'est au tour de la FED de baisser pour la première fois les taux. Dans le même temps, le gouvernement chinois fait évoluer sa doctrine et annonce un train de mesures visant à soutenir sa croissance. Ces deux éléments sont deux facteurs clairs de soutien mais l'économie européenne tourne au ralenti, à l'image d'indices PMI décevants en zone euro. Les résultats d'entreprises sont d'ailleurs aussi en dégradation continue, trimestre après trimestre. Pour celles-ci, la victoire de Donald Trump en novembre est globalement une mauvaise nouvelle car son programme économique inclut des droits de douane à l'importation qui toucheraient de nombreux secteurs. Par ailleurs ces taxes pourraient provoquer une résurgence de l'inflation. Malgré l'instabilité gouvernementale persistante en France et en Allemagne, à la suite de l'éclatement de la coalition d'Olaf Scholz, et une forte remontée du taux à 10 ans américain, les marchés actions européens clôturent 2024 sur une note positive en décembre.

En termes de tailles de capitalisation, les très grandes capitalisations affichent une nette surperformance par rapport au reste du marché. L'Euro Stoxx 50 Net Return progresse de 11,01% sur l'année contre +9,26% pour l'Euro Stoxx Net Return. A l'inverse, les petites et moyennes capitalisations ont baissé dans les principaux pays de la zone euro, à l'exception de l'Espagne. Pour la 5^{ème} année consécutive, ce segment du marché a sous-performé. Il a pâti à la fois d'un momentum opérationnel complexe avec des révisions à la baisse des prévisions de résultats tout au long de l'exercice, d'une aversion au risque de liquidité se manifestant par des *inflows* négatifs, et d'une probable décote liée à la situation politique en Europe compte tenu d'une exposition domestique plus prononcée que les grandes capitalisations. Certes, les petites et moyennes valeurs sont faiblement valorisées mais cela ne constitue pas un argument pour les investisseurs.

En termes de secteurs, parmi les meilleurs contributeurs, on retrouve les banques. Celles-ci ont en effet bénéficié de taux qui sont restés plus hauts plus longtemps. Le coût du risque s'est maintenu à un niveau raisonnable et les dépenses opérationnelles ont été maîtrisées. Notons que la situation politique a pesé sur la performance des banques françaises qui sont restées très à la traîne. Le secteur des logiciels s'est aussi distingué grâce à SAP qui progresse de 69,41%. Enfin l'industrie, portée par les hausses de titres comme MTU Aero, Rheinmetall, Siemens Energy, Alstom ou encore Schneider Electric, se distingue positivement. A l'inverse, l'énergie, l'agroalimentaire, les soins de la personne et l'automobile sont parmi les pires contributeurs sectoriels.

Enfin, en termes de style, après une année 2023 marquée par une légère surperformance de la croissance, la valeur surperforme très nettement en 2024 grâce au secteur bancaire et aux valeurs industrielles principalement.

Le portefeuille est équilibré entre des entreprises de croissance de qualité et au bilan solide, dont les niveaux de valorisation nous semblent acceptables, et des secteurs plus cycliques tels que l'énergie, la construction et les valeurs financières. L'immobilier, dans l'optique de profiter de la baisse des taux, constitue également une surpondération. Le style du portefeuille peut ainsi être qualifié de *Blend*.



Choix sectoriels et choix de valeurs

Notre stratégie d'investissement s'est inscrite dans un scénario d'une bonne tenue de la croissance économique mondiale, avec une faiblesse persistante en Europe, et d'une décélération de l'inflation qui permet aux banques centrales d'assouplir leur politique monétaire.

Le portefeuille a ainsi bénéficié notamment de choix pertinents dans le secteur bancaire. Intesa Sanpaolo (+56%), NatWest (+105%), CaixaBank (+54%) et KBC (+33%) sont parmi les meilleurs contributeurs du fonds en 2024. SAP (+71%), Compagnie de Saint-Gobain (+31%), NN Group (+26%) et Spie (+24%) contribuent aussi positivement. La non-détention de Bayer, Kering et RWE, toutes trois en baisse significative sur l'année, ont également soutenu la performance relative. A l'inverse, Siemens Energy (+320%) Unicredit (+66%), Munich Re (+33%), Rheinmetall (+116%) ou encore UCB (+145%) et Argenx (+75%) dans la santé, qui ne faisaient pas partie de notre sélection de titres, ont pénalisé la performance relative. De même que les baisses de Heineken (-24%), Forvia (-41%) et LVMH (-12%) qui faisaient partie de nos convictions.

En termes d'allocation géographique, la surpondération sur la France d'une part, et la sous-pondération à l'Allemagne d'autre part, ont pesé sur la performance relative. Tout au long de l'année, l'écart entre le CAC 40 et le Dax, notamment du fait de la situation politique et budgétaire en France et de la constitution sectorielle respective des deux indices, n'a cessé de se creuser. En 2024, le CAC 40 Net Return progresse de seulement 0,17% contre +18,85% pour le DAX.

En ce qui concerne l'allocation sectorielle, celle-ci a peu évolué au fil de l'année. Nous avons maintenu une surpondération sur le secteur de l'énergie, convaincus d'une fermeté à venir du baril de pétrole et de la capacité des groupes du secteur à générer des *cash-flows* importants. Dans l'industrie, nous avons progressivement réduit notre forte surpondération sur les services en prenant totalement nos profits sur des valeurs comme Spie et Elis dont les parcours ont été remarquables sur les 18-24 derniers mois. Le poids de l'immobilier a été augmenté pour devenir notre premier « pari » afin de bénéficier d'une baisse des taux.

Concernant les mouvements effectués au cours de l'année, nos choix d'investissements et de ventes ont été guidés à la fois par des considérations de court terme (orientation des estimations de bénéfices et momentum de marché notamment) et par des considérations de long terme (solidité des *business models*, barrières à l'entrée, niveaux de valorisation comparés à l'historique,...), en plus de notre processus ISR. A titre d'illustration, nous avons en début d'exercice augmenté le poids des grandes valeurs de croissance, comme Hermès, Airbus ou encore Ferrari, alors que celles-ci étaient plébiscitées par le marché. Dans le même temps, nous avons sorti du portefeuille des sociétés dont les tendances d'activité nous paraissaient faibles (Teleperformance et STMicroelectronics par exemple). En septembre, nous avons renforcé la pondération de titres exposés à la Chine en initiant des positions en Rio Tinto et Pudential pour tirer parti des mesures de relance annoncées et probablement à venir. Enfin, prenant acte de la défiance croissante des investisseurs vis-à-vis de la situation politique et budgétaire de la France, nous avons très largement réduit notre surexposition au pays au second semestre (vente d'Orange, Vivendi, Sodexo, Arkema, et allègements de nombreuses autres valeurs).



Autres informations

Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Cet OPCVM prend en compte les critères ESG dans sa politique d'investissement, tel que détaillé sur notre site internet (<https://www.sienna-gestion.com/informations-reglementaires>) et dans l'annexe périodique SFDR jointe à ce présent rapport.

Politique de sélection et évaluation des intermédiaires - Service d'aide à la décision d'investissement

En application de la Directive « Marchés d'Instruments Financiers » 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, modifiée par la directive (UE) 2016/1034 du 23 juin 2016 et révisant la directive dite « MIF » 2004/39/CE du 29 avril 2004, SIENNA GESTION a mis en place, dans le cadre de son obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de meilleure exécution. L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.sienna-gestion.com

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection consistant à sélectionner pour chaque classe d'instruments les entités auprès desquelles les ordres sont transmis en vue de leur exécution.

Afin de répondre au mieux aux exigences de la directive MIF2, SIENNA GESTION a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Exoé (établissement agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement), et ce, en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

La sélection des contreparties d'exécution est réalisée par SIENNA GESTION, et résulte des critères et mesures réalisés par Exoé sur la liste des intermédiaires habilités par SIENNA GESTION. Les rapports issus des contrôles réguliers effectués par Exoé sont ensuite présentés à SIENNA GESTION et font l'objet de comités semestriels.

SIENNA GESTION a décidé de prendre directement à sa charge, à compter du début de l'exercice 2018, tous les frais imputables aux prestations de recherche, facturés par les intermédiaires habilités.

Calcul du risque global

Dans le cas où le fonds utiliserait des instruments financiers à terme, et ce, dans le respect de la stratégie d'investissement prévue dans sa documentation juridique, le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Informations sur les rémunérations

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, et plus particulièrement l'article 22, paragraphe 2 de la Directive 2011/61/UE, dite Directive AIFM, transposée dans le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF, SIENNA GESTION agissant en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement alternatif (FIA) et d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), informe les investisseurs au sein des rapports annuels de chacun de ses FIA et OPCVM sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2024 :

- Effectif moyen de SIENNA GESTION : 71,33 collaborateurs
- Rémunération annuelle brute fixe : 6 156 441,00 €
- Rémunération annuelle brute variable : 1 479 974,00 €
- Nombre de collaborateurs concernés par la rémunération variable : 44
- Rémunération annuelle brute et variable agrégée des collaborateurs dits « preneurs de risques » : 2 236 089,00 €



En application de la Position AMF n°2013-11, SIENNA GESTION identifie des collaborateurs dits « preneurs de risques » auxquels s'applique une politique de rémunération formalisée. Par « preneur de risques », il convient d'entendre tout collaborateur dont les activités peuvent avoir une influence significative sur le profil de risque d'un ou de plusieurs fonds ou sur celui de la société de gestion. Les collaborateurs concernés représentent 19 personnes en 2024 : les gérants de portefeuille et leur hiérarchie directe, la Directrice des Opérations et le Directeur Risques et Conformité.

SIENNA GESTION a créé un comité de rémunération par décision de son Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014. SIENNA GESTION est devenue une société à Directoire et Conseil de Surveillance en mars 2022. Le rôle principal du comité de rémunération est de donner des avis au Conseil de Surveillance préalablement à toute modification de la rémunération variable de SIENNA GESTION. Il accorde une attention particulière à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir que le système de rémunération prenne en compte de façon appropriée toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et que la politique de rémunération est compatible avec la stratégie économique, les valeurs et les intérêts de SIENNA GESTION et des fonds gérés et avec ceux des investisseurs dans ces fonds.

Les membres permanents du comité sont désignés par le Conseil de Surveillance de SIENNA GESTION. Il s'agit exclusivement de membres du Conseil de Surveillance. Les membres du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit et des Risques de SIENNA GESTION ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Le Comité se réunit au moins une fois par an sur saisie du Conseil de Surveillance ou du Président du Directoire de SIENNA GESTION de sa propre initiative.

Les performances des gérants de portefeuilles sont récompensées par l'octroi d'une rémunération variable à condition d'être ajustée au risque. La rémunération variable des gérants doit donc s'aligner sur le profil de risques des portefeuilles.

Les modalités de détermination de cette rémunération variable sont transmises par écrit sous la forme d'une note à tous les gérants après validation du Conseil de Surveillance et suite à l'avis du comité de rémunération. Ces modalités indiquent systématiquement :

- le pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération annuelle fixe,
- le pourcentage de rémunération dérivant de l'atteinte de performances quantitatives collectives et une répartition en % de la part collective et individuelle dans l'atteinte de ces performances, les formules cibles sont clairement matérialisées,
- le pourcentage de la rémunération dérivant de l'atteinte de performances qualitatives incluant notamment le respect de la réglementation, de la déontologie et de la politique de gestion de risques de SIENNA GESTION.

Conformément à la réglementation AMF, SIENNA GESTION s'assure du respect d'un équilibre prudent entre une situation financière saine et l'attribution, le versement et l'acquisition d'une rémunération variable.

- Il en résulte que SIENNA GESTION veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par :
- la rémunération variable globale attribuée pour cette année,
 - le montant de rémunération variable qui sera payé ou acquis au cours de l'année.

En cas de difficulté relative à la situation financière, le Conseil de Surveillance décide des impacts en termes de rémunération variable après avis du comité de rémunération.

Effet de levier

Le fonds n'étant pas investi dans des contrats dérivés, l'information relative à l'exposition calculée selon la méthode brute et la méthode de l'engagement est inférieure à 100% (art. 109 du Règlement délégué (UE) N°231/2013).

Règlementation SFTR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.



Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Informations sur la réglementation SFDR

« Le Fonds promeut certaines caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 (dit Règlement SFDR). Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessous. Concernant l'indice de référence du fonds, il est précisé que la Société de gestion établit sa méthodologie de sélection des titres répondant à des critères ESG à partir d'indices de référence comprenant un univers large de titres. Le résultat de cette analyse est ensuite comparé à l'univers d'investissement qui découle de l'indice de référence du fonds, visant ainsi à obtenir de meilleures performances que celui-ci sur ces critères. »

Profil de risques : ajout du risque de durabilité

« Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. »

Politique d'engagement actionnariat

En conformité avec l'article L. 533-22 du code monétaire et financier, le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables sur son site internet : www.sienna-gestion.com.

Pourcentage OPC interne

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 31/12/2024 est égal à 1,81 % de l'actif net.

ETATS FINANCIERS

SIENNA ACTIONS EURO ISR

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
SIENNA GESTION

21 Boulevard Haussmann
75009 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

SIENNA ACTIONS EURO ISR

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
SIENNA GESTION

21 Boulevard Haussmann
75009 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP SIENNA ACTIONS EURO ISR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SIENNA ACTIONS EURO ISR constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	424 795 269,18
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	424 795 269,18
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	39 152 168,37
OPCVM	39 152 168,37
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	3 880,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	463 951 317,55
Créances et comptes d'ajustement actifs	571 333,31
Comptes financiers	1 291 719,32
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 863 052,63
Total de l'actif I+II	465 814 370,18

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	469 855 520,43
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	-4 437 152,71
Capitaux propres I	465 418 367,72
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	465 418 367,72
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	3 880,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	3 880,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	392 122,46
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	392 122,46
Total Passifs : I+II+III+IV	465 814 370,18

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	13 932 189,47
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	74 935,13
Sous-total produits sur opérations financières	14 007 124,60
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00
Total revenus financiers nets (A)	14 007 124,60
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-4 570 726,64
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-4 570 726,64
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	9 436 397,96
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-7 747 143,22
Sous-total revenus nets I = (C+D)	1 689 254,74
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	18 561 453,35
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 020 161,81
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	17 541 291,54
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-6 595 946,04
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	10 945 345,50

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	8 263 264,88
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	8 263 264,88
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-25 335 017,83
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-17 071 752,95
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	-4 437 152,71

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le Fonds a pour objectif d'obtenir, sur sa durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance, nette de frais de gestion, au moins égale à celle de son indicateur de référence en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits « critères ESG ») pour la sélection et le suivi des titres.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence est l'indice MSCI EMU NR EUR.

L'indice MSCI EMU NR EUR (dividendes nets réinvestis, cours de clôture) est un indice publié par Morgan Stanley mesurant la performance des bourses de la zone Euro.

L'administrateur de l'indice, la société MSCI Limited, est enregistrée auprès de FCA mais pas auprès de l'ESMA.

Des informations complémentaires sont accessibles via Bloomberg (code : M7EM) et sur le site de l'administrateur <https://www.msci.com/index-solutions>

La gestion du Fonds n'étant pas indicielle, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est fourni qu'à titre d'indicateur de comparaison.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	354 441 752,47	439 921 475,17	361 798 378,23	445 802 265,68	465 418 367,72
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR FS-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	429 064 341,47
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	4 362 374,01927
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	98,35
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	2,20
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,22
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR MC en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	2 573,86	38 835,58
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	24,648550	344,879430
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	104,42	112,60
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	4,59	4,10
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,76	1,85
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR R-C en EUR					
Actif net	354 441 752,47	439 921 475,17	361 798 378,23	445 799 691,82	36 315 190,67
Nombre de titres	5 864 498,038760	6 065 257,362660	5 558 975,584160	5 770 204,147150	434 353,048000
Valeur liquidative unitaire	60,43	72,53	65,08	77,25	83,60
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,43	4,92	-0,13	4,61	3,04
Capitalisation unitaire sur revenu	0,64	0,82	1,01	1,09	1,66

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés	Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière (*)	Actif net	Part R-C : 1.25 % maximum l'an
2	Frais de fonctionnement et autres services (**)		Part MC : 1,30 % maximum l'an
			Part FS-C : 1 % maximum l'an
3	Frais indirects maximum (***) (Commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant
		Frais de gestion	Actif net
			Non significatifs (***)
4	Commissions de mouvement (*)	Prélèvement sur chaque transaction	Perçues par la société de gestion : Action : 0.15 %
5	Commission de surperformance (*)	Néant	Néant

Seuls les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances peuvent être hors champ des blocs de frais évoqués ci-dessus.

(*) Depuis la révocation de l'option de TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI.

(**) Les frais de fonctionnement et autres services comprennent les frais suivants :

- Frais du dépositaire ;
- Frais de gestion administrative et comptable ;
- Frais du commissaire aux comptes ;
- Coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'Autorité des marchés financiers (AMF) ;
- Coûts de cotisation de la société de gestion à l'Association française de la Gestion (AFG) ;
- Coûts de licence de l'indice de référence du Fonds ;
- Frais fiscaux, y compris avocat et expert externe liés au recouvrement des créances du Fonds ;
- Frais liés aux informations des porteurs de parts (informations par tous moyens et informations particulières) à l'exception des opérations de fusion, absorption et liquidation ;
- Frais liés au respect des obligations réglementaires (Reporting AIFM, frais de fonctionnement de la politique de vote lors des assemblées générales) ;
- Frais de constitution et de diffusion de la documentation réglementaire du Fonds (Règlement, DIC, Annexes SFDR) ;
- Frais d'audit et de promotion du label ISR ;
- Frais de fonctionnement des plateformes de distribution.

Le taux forfaitaire maximum des frais de fonctionnement et autres services peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci. Dans la situation où les frais réels sont supérieurs au taux forfaitaire, le dépassement sera pris en charge par la société de gestion.

(***) Ces frais sont liés à l'investissement de l'OPCVM en parts et/ou actions d'OPC. Cette information à caractère facultatif est précisée à titre d'information. L'investissement en parts d'OPC est limité à 10% de l'actif net.

La société de gestion verse à des distributeurs tiers, le cas échéant, une rémunération en contrepartie des actions de commercialisation bénéficiant à ce Fonds. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage des frais de gestion financière et représente jusqu'à 62,5 %

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR FS-C	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR MC	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR R-C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	445 802 265,68
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	550 444 054,65
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-566 068 906,99
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	9 436 397,96
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	17 541 291,54
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	8 263 264,88
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	465 418 367,72

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR FS-C		
Parts souscrites durant l'exercice	4 814 644,18837	481 368 733,97
Parts rachetées durant l'exercice	-452 270,16910	-44 221 571,35
Solde net des souscriptions/rachats	4 362 374,01927	437 147 162,62
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 362 374,01927	
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR MC		
Parts souscrites durant l'exercice	342,864820	37 654,27
Parts rachetées durant l'exercice	-22,633940	-2 513,47
Solde net des souscriptions/rachats	320,230880	35 140,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	344,879430	
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	822 114,962100	69 037 666,41
Parts rachetées durant l'exercice	-6 157 966,061250	-521 844 822,17
Solde net des souscriptions/rachats	-5 335 851,099150	-452 807 155,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	434 353,048000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR FS-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR MC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
SIENNA ACTIONS EURO ISR FS-C FR001400QKW8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	429 064 341,47	4 362 374,0192 7	98,35
SIENNA ACTIONS EURO ISR MC FR001400F4P8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	38 835,58	344,879430	112,60
SIENNA ACTIONS EURO ISR R-C FR0011654920	Capitalisation	Capitalisation	EUR	36 315 190,67	434 353,04800 0	83,60

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	PAYS-BAS +/-	ESPAGNE +/-	ROYAUME-UNI +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	424 795,27	139 420,19	111 945,35	58 469,22	29 035,57	22 432,30
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	6 646,05	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	431 441,32					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 291,72	0,00	0,00	0,00	1 291,72
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	1 291,72

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 291,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 291,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	GBP	CHF	NOK	SEK	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	15 279,14	6 564,09	4 758,63	3 163,82	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	15 279,14	6 564,09	4 758,63	3 163,82	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instrument financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instrument financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	14 630,08
	Dépôts de garantie en espèces	556 703,23
Total des créances		571 333,31
Dettes		
	Frais de gestion fixe	388 222,55
	Autres dettes	3 899,91
Total des dettes		392 122,46
Total des créances et des dettes		179 210,85

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR FS-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 106 565,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR MC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	321,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 463 839,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			8 410 730,26
	FR001400QDO0	SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	8 410 730,26
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			8 410 730,26

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 689 254,74
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	1 689 254,74
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 689 254,74

Part SIENNA ACTIONS EURO ISR FS-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	965 135,07
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	965 135,07
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	965 135,07
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	965 135,07
Total	965 135,07
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA ACTIONS EURO ISR MC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	639,41
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	639,41
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	639,41
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	639,41
Total	639,41
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA ACTIONS EURO ISR R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	723 480,26
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	723 480,26
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	723 480,26
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	723 480,26
Total	723 480,26
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	10 945 345,50
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	10 945 345,50
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	10 945 345,50

Part SIENNA ACTIONS EURO ISR FS-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	9 623 160,62
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	9 623 160,62
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	9 623 160,62
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	9 623 160,62
Total	9 623 160,62
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA ACTIONS EURO ISR MC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 415,16
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 415,16
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 415,16
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	1 415,16
Total	1 415,16
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA ACTIONS EURO ISR R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 320 769,72
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 320 769,72
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 320 769,72
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	1 320 769,72
Total	1 320 769,72
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			424 795 269,18	91,27
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			424 795 269,18	91,27
Assurance			26 196 536,07	5,63
ALLIANZ SE-REG	EUR	33 850	10 016 215,00	2,15
AXA SA	EUR	158 130	5 427 021,60	1,17
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	8 504	4 142 298,40	0,89
PRUDENTIAL PLC	GBP	860 551	6 611 001,07	1,42
Automobiles			12 739 426,02	2,74
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	62 245	2 293 728,25	0,49
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	80 408	4 325 950,40	0,94
RENAULT SA	EUR	76 520	3 600 266,00	0,77
STELLANTIS NV	EUR	199 263	2 519 481,37	0,54
Banques commerciales			46 468 476,37	10,01
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	476 639	4 197 283,03	0,90
CAIXABANK SA	EUR	1 005 835	5 266 552,06	1,13
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	100 041	5 968 446,06	1,28
INTESA SANPAOLO	EUR	3 580 742	13 832 406,35	3,01
KBC GROUP NV	EUR	151 222	11 272 087,88	2,42
NATWEST GROUP PLC	GBP	912 473	4 424 918,51	0,95
SOCIETE GENERALE SA	EUR	55 478	1 506 782,48	0,32
Boissons			14 358 195,90	3,09
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	81 568	3 935 656,00	0,85
HEINEKEN NV	EUR	95 637	6 570 261,90	1,41
PERNOD RICARD	EUR	35 342	3 852 278,00	0,83
Composants automobiles			4 726 361,40	1,02
FORVIA	EUR	263 895	2 290 608,60	0,49
MICHELIN (CGDE)	EUR	76 596	2 435 752,80	0,53
Conglomérats industriels			17 730 862,48	3,81
SIEMENS AG-REG	EUR	94 033	17 730 862,48	3,81
Construction et ingénierie			3 249 944,90	0,70
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	126 457	3 249 944,90	0,70
Courrier, fret aérien et logistique			2 740 283,12	0,59
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	80 644	2 740 283,12	0,59
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			8 854 233,45	1,90
EDP RENOVAVEIS SA	EUR	183 054	1 837 862,16	0,39
NN GROUP NV	EUR	147 240	6 194 386,80	1,33
WORLDLINE SA	EUR	96 955	821 984,49	0,18
Distribution spécialisée			8 390 399,24	1,80
AVOLTA AG	CHF	85 673	3 307 858,92	0,71
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	102 388	5 082 540,32	1,09
Electricité			16 868 733,53	3,62
ENEL SPA	EUR	983 655	6 773 448,33	1,46
IBERDROLA SA	EUR	759 044	10 095 285,20	2,16

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipement et services pour l'énergie			4 758 625,26	1,02
SUBSEA 7 SA	NOK	311 649	4 758 625,26	1,02
Equipements électriques			8 146 033,50	1,75
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	33 815	8 146 033,50	1,75
Equipements et fournitures médicaux			9 368 634,00	2,01
ESSILORLUXOTTICA	EUR	39 765	9 368 634,00	2,01
Gestion immobilière et développement			13 511 975,40	2,90
VONOVIA SE	EUR	460 845	13 511 975,40	2,90
Grands magasins et autres			5 657 737,15	1,22
PROSUS NV	EUR	147 529	5 657 737,15	1,22
Hôtels, restaurants et loisirs			2 236 346,20	0,48
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	32 791	2 236 346,20	0,48
Industrie aérospatiale et défense			14 236 038,70	3,06
AIRBUS SE	EUR	51 925	8 036 951,50	1,73
SAFRAN SA	EUR	18 649	3 955 452,90	0,85
THALES	EUR	16 182	2 243 634,30	0,48
Logiciels			27 808 102,94	5,97
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	94 924	3 179 954,00	0,68
SAP SE	EUR	84 588	19 988 144,40	4,29
VINCI SA	EUR	46 521	4 640 004,54	1,00
Machines			6 502 043,10	1,40
KONE OYJ-B	EUR	71 026	3 338 222,00	0,72
SKF AB-B SHARES	SEK	174 635	3 163 821,10	0,68
Marchés de capitaux			2 317 419,27	0,50
BANCO SANTANDER SA	EUR	519 077	2 317 419,27	0,50
Media			2 792 948,00	0,60
PUBLICIS GROUPE	EUR	27 116	2 792 948,00	0,60
Métaux et minerais			6 442 789,96	1,38
ACERINOX SA	EUR	232 758	2 199 563,10	0,47
RIO TINTO PLC	GBP	74 495	4 243 226,86	0,91
Pétrole et gaz			9 977 094,54	2,14
TOTALENERGIES SE	EUR	186 942	9 977 094,54	2,14
Producteur et commerce d'énergie indépendants			10 046 175,32	2,16
AIR LIQUIDE SA	EUR	64 021	10 046 175,32	2,16
Produits alimentaires			5 970 328,48	1,28
DANONE	EUR	54 911	3 575 804,32	0,77
UNILEVER PLC	EUR	43 632	2 394 524,16	0,51
Produits chimiques			5 304 493,22	1,14
BASF SE	EUR	76 511	3 248 657,06	0,70
SYENSQO SA	EUR	29 136	2 055 836,16	0,44
Produits de soins personnels			9 697 258,95	2,08
L'OREAL	EUR	28 367	9 697 258,95	2,08

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits pharmaceutiques			20 499 688,64	4,40
MERCK KGAA	EUR	31 375	4 389 362,50	0,94
NOVARTIS AG-REG	CHF	34 552	3 256 228,64	0,70
SANOFI	EUR	137 125	12 854 097,50	2,76
Produits pour l'industrie du bâtiment			9 514 224,60	2,04
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	83 114	7 122 869,80	1,53
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	33 944	2 391 354,80	0,51
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			28 953 875,60	6,22
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	7 894	4 411 167,20	0,95
ASML HOLDING NV	EUR	33 292	22 595 280,40	4,85
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	62 020	1 947 428,00	0,42
Services aux collectivités			6 318 857,98	1,36
E.ON SE	EUR	346 155	3 892 512,98	0,84
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	89 500	2 426 345,00	0,52
Services aux entreprises			2 483 950,09	0,53
PLUXEE NV	EUR	132 718	2 483 950,09	0,53
Services de télécommunication diversifiés			11 304 945,90	2,43
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	391 310	11 304 945,90	2,43
Services financiers diversifiés			9 271 411,20	1,99
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	41 688	9 271 411,20	1,99
Services liés aux technologies de l'information			2 854 607,50	0,61
CAPGEMINI SE	EUR	18 050	2 854 607,50	0,61
Textiles, habillement et produits de luxe			26 496 211,20	5,69
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 970	4 574 340,00	0,98
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	29 552	18 780 296,00	4,03
PUMA SE	EUR	70 820	3 141 575,20	0,68
TITRES D'OPC			39 152 168,37	8,41
OPCVM			39 152 168,37	8,41
Gestion collective			39 152 168,37	8,41
iShares MSCI EMU ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc)	EUR	3 747 128	30 741 438,11	6,60
SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	EUR	83 115,45261	8 410 730,26	1,81
Total			463 947 437,55	99,68

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CAC 40 FUT 0125	90	0,00	-3 880,00	6 646 050,00
Sous-total 1.		0,00	-3 880,00	6 646 050,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	-3 880,00	6 646 050,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	463 947 437,55
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-3 880,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 866 932,63
Autres passifs (-)	-392 122,46
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	465 418 367,72

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR FS-C	EUR	4 362 374,01927	98,35
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR MC	EUR	344,879430	112,60
Part SIENNA ACTIONS EURO ISR R-C	EUR	434 353,048000	83,60

SIENNA ACTIONS EUROS ISR

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	445 140 065,83	365 205 508,67
Actions et valeurs assimilées	427 065 279,73	351 035 431,78
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	427 065 279,73	351 035 431,78
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	18 074 786,09	14 020 203,64
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	18 074 786,09	14 020 203,64
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,01	149 873,25
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,01	149 873,25
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 731 773,55	1 580 176,68
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 731 773,55	1 580 176,68
COMPTES FINANCIERS	1 780 845,34	732 605,59
Liquidités	1 780 845,34	732 605,59
TOTAL DE L'ACTIF	448 652 684,72	367 518 290,94

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	412 838 750,30	356 901 158,27
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	26 624 659,83	-764 549,04
Résultat de l'exercice (a,b)	6 338 855,55	5 661 769,00
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	445 802 265,68	361 798 378,23
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	149 873,24
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	149 873,24
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	149 873,24
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	2 850 419,04	5 570 039,47
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 850 419,04	5 570 039,47
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	448 652 684,72	367 518 290,94

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	0,00	14 950 750,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	36 479,10	2 725,72
Produits sur actions et valeurs assimilées	9 613 453,59	10 150 557,22
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	9 649 932,69	10 153 282,94
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	-37 149,90	17 305,43
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	-37 149,90	17 305,43
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	9 687 082,59	10 135 977,51
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 857 612,61	3 674 522,10
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	5 829 469,98	6 461 455,41
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	509 385,57	-799 686,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	6 338 855,55	5 661 769,00

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

▪ **Part « C » :**

Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière *	Actif net	0.95 % maximum l'an
2	Frais administratifs externes à la société de gestion		(Incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
3	Frais indirects maximum ** (Commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant
		Frais de gestion	Actif net 0.431 % TTC maximum l'an
4	Commissions de mouvement *	Prélèvement sur chaque transaction	Perçues par la société de gestion : Action : 0.15 %
5	Commission de surperformance *	Néant	Néant

Part « MC » :

Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière (*)	Actif net	1,30 % maximum l'an
2	Frais administratifs externes à la société de gestion		(Incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant
		Frais de gestion	Actif net 0.431 % TTC maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)	Prélèvement sur chaque transaction	Perçues par la société de gestion : Action : 0.15 %
5	Commission de surperformance (*)	Néant	Néant

* Depuis la révocation de l'option de TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI.

** Ces frais sont liés à l'investissement du fonds en parts et/ou actions d'OPC. Cette information à caractère facultatif est précisée à titre d'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts SIENNA ACTIONS EUROS ISR	Capitalisation	Capitalisation
Parts SIENNA ACTIONS EUROS ISR PART MC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	361 798 378,23	439 921 475,17
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	61 584 783,18	147 591 569,58
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-44 932 974,37	-178 034 971,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	32 515 746,21	33 304 348,03
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 204 184,07	-30 589 530,54
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 685 585,97	1 762 436,76
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	-3 413 874,43
Frais de transactions	-1 317 223,89	-1 842 692,70
Différences de change	835 334,38	-405 015,07
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	34 857 476,82	-52 722 816,51
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	60 930 046,35	26 072 569,53
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-26 072 569,53	-78 795 386,04
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	149 873,24	-234 006,31
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	-149 873,24
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	149 873,24	-84 133,07
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	5 829 469,98	6 461 455,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	445 802 265,68	361 798 378,23

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 780 845,34	0,40
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 780 845,34	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 GBP		Devise 3 NOK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	11 512 512,69	2,58	9 974 836,35	2,24	4 108 925,92	0,92	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	1 539 262,11
	Souscriptions à recevoir	192 511,44
TOTAL DES CRÉANCES		1 731 773,55
DETTES		
	Achats à règlement différé	2 510 520,18
	Frais de gestion fixe	334 055,78
	Autres dettes	5 843,08
TOTAL DES DETTES		2 850 419,04
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-1 118 645,49

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part SIENNA ACTIONS EUROS ISR		
Parts souscrites durant l'exercice	838 713,393500	61 582 374,15
Parts rachetées durant l'exercice	-627 484,830510	-44 932 968,29
Solde net des souscriptions/rachats	211 228,562990	16 649 405,86
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 770 204,147150	
Part SIENNA ACTIONS EUROS ISR PART MC		
Parts souscrites durant l'exercice	24,710980	2 409,03
Parts rachetées durant l'exercice	-0,062430	-6,08
Solde net des souscriptions/rachats	24,648550	2 402,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	24,648550	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part SIENNA ACTIONS EUROS ISR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA ACTIONS EUROS ISR PART MC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts SIENNA ACTIONS EUROS ISR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 857 605,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SIENNA ACTIONS EUROS ISR PART MC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,27
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			15 080 950,44
	FR0007059886	SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR Part R	6 799 385,18
	FR0007081278	SIENNA MONETAIRE ISR A	8 281 565,26
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			15 080 950,44

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	6 338 855,55	5 661 769,00
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	6 338 855,55	5 661 769,00

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA ACTIONS EUROS ISR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 338 836,69	5 661 769,00
Total	6 338 836,69	5 661 769,00

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA ACTIONS EUROS ISR PART MC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	18,86	0,00
Total	18,86	0,00

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	26 624 659,83	-764 549,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	26 624 659,83	-764 549,04

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA ACTIONS EUROS ISR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	26 624 546,54	-764 549,04
Total	26 624 546,54	-764 549,04

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA ACTIONS EUROS ISR PART MC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	113,29	0,00
Total	113,29	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	324 506 727,41	354 441 752,47	439 921 475,17	361 798 378,23	445 802 265,68
Parts SIENNA ACTIONS EUROS ISR en EUR					
Actif net	324 506 727,41	354 441 752,47	439 921 475,17	361 798 378,23	445 799 691,82
Nombre de titres	5 126 223,081730	5 864 498,038760	6 065 257,362660	5 558 975,584160	5 770 204,147150
Valeur liquidative unitaire	63,30	60,43	72,53	65,08	77,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,08	-3,43	4,92	-0,13	4,61
Capitalisation unitaire sur résultat	1,29	0,64	0,82	1,01	1,09
Parts SIENNA ACTIONS EUROS ISR PART MC en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	2 573,86
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	24,648550
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	104,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	4,59
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,76

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	47 480	11 487 786,00	2,58
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	28 232	5 265 268,00	1,18
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	80 644	3 617 286,62	0,81
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	482 610	10 496 767,50	2,35
E.ON AG NOM.	EUR	275 789	3 350 836,35	0,75
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	90 409	5 655 082,95	1,27
MERCK KGA	EUR	19 910	2 869 031,00	0,64
SAP SE	EUR	115 153	16 061 540,44	3,61
SIEMENS AG-REG	EUR	80 693	13 711 354,56	3,07
VONOVIA SE	EUR	181 738	5 186 802,52	1,17
TOTAL ALLEMAGNE			77 701 755,94	17,43
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	112 375	6 598 660,00	1,48
TOTAL BELGIQUE			6 598 660,00	1,48
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	32 791	2 127 480,08	0,48
CAIXABANK S.A.	EUR	1 005 835	3 747 741,21	0,84
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	136 998	2 117 304,09	0,47
IBERDROLA SA	EUR	756 536	8 980 082,32	2,01
INDITEX	EUR	102 388	4 037 158,84	0,91
TOTAL ESPAGNE			21 009 766,54	4,71
FINLANDE				
KONE OY B NEW	EUR	36 204	1 634 972,64	0,37
OUTOKUMPU OY A	EUR	686 228	3 077 046,35	0,69
TOTAL FINLANDE			4 712 018,99	1,06
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	48 217	8 491 978,04	1,91
ARKEMA	EUR	26 788	2 759 164,00	0,62
AXA	EUR	278 753	8 220 425,97	1,85
CAPGEMINI SE	EUR	18 050	3 406 937,50	0,76
DANONE	EUR	83 572	4 904 004,96	1,10
DASSAULT SYST.	EUR	94 924	4 198 963,14	0,94
ELIS	EUR	386 300	7 297 207,00	1,63
ESSILORLUXOTTICA	EUR	39 591	7 189 725,60	1,61
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	158 841	3 243 533,22	0,73
L'OREAL	EUR	22 284	10 042 284,60	2,25
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	35 914	26 346 510,40	5,91
ORANGE	EUR	599 170	6 173 847,68	1,38
PERNOD RICARD	EUR	33 940	5 421 915,00	1,22
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	54 268	4 558 512,00	1,02
RENAULT SA	EUR	173 112	6 388 698,36	1,44
SAFRAN SA	EUR	25 554	4 074 840,84	0,91
SAINT-GOBAIN	EUR	118 308	7 886 411,28	1,77
SANOFI	EUR	116 519	10 458 745,44	2,35

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	33 815	6 146 890,70	1,38
SOCIETE GENERALE SA	EUR	258 822	6 218 198,55	1,39
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	81 099	8 079 082,38	1,81
SPIE SA	EUR	221 080	6 256 564,00	1,41
SR TELEPERFORMANCE	EUR	20 571	2 716 400,55	0,61
TOTALENERGIES SE	EUR	295 221	18 185 613,60	4,08
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	73 659	2 103 701,04	0,47
VINCI SA	EUR	76 818	8 734 206,60	1,96
VIVENDI	EUR	659 120	6 377 645,12	1,43
WORLDLINE SA	EUR	96 955	1 519 284,85	0,34
TOTAL FRANCE			197 401 292,42	44,28
IRLANDE				
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	730 612	6 004 169,42	1,35
TOTAL IRLANDE			6 004 169,42	1,35
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	983 655	6 619 998,15	1,48
ENI SPA	EUR	381 142	5 849 767,42	1,31
INTESA SANPAOLO	EUR	2 851 555	7 538 085,64	1,70
TOTAL ITALIE			20 007 851,21	4,49
LUXEMBOURG				
SUBSEA 7	NOK	311 649	4 108 925,92	0,92
TOTAL LUXEMBOURG			4 108 925,92	0,92
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	33 163	4 635 524,14	1,04
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	3 750	1 762 312,50	0,40
ASML HOLDING NV	EUR	32 002	21 815 763,40	4,89
HEINEKEN	EUR	73 083	6 719 251,02	1,50
ING GROEP NV	EUR	466 370	6 308 120,62	1,42
NN GROUP NV	EUR	209 381	7 485 370,75	1,68
PROSUS NV	EUR	182 308	4 919 581,38	1,10
STELLANTIS NV	EUR	222 337	4 701 315,87	1,06
TOTAL PAYS-BAS			58 347 239,68	13,09
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMERICAN	GBP	167 503	3 798 186,66	0,84
ASTRAZENECA PLC	GBP	33 221	4 052 040,73	0,91
NATWEST GROUP PLC	GBP	841 564	2 124 608,96	0,48
TOTAL ROYAUME-UNI			9 974 836,35	2,23
SUISSE				
DSM FIRMENICH	EUR	28 179	2 592 468,00	0,58
DUFREY AG-REG	CHF	145 474	5 196 846,57	1,17
NOVARTIS AG-REG	CHF	68 909	6 315 666,12	1,42
STMICROELECTRONICS NV	EUR	156 786	7 093 782,57	1,59
TOTAL SUISSE			21 198 763,26	4,76
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			427 065 279,73	95,80
TOTAL Actions et valeurs assimilées			427 065 279,73	95,80
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR Part R	EUR	58 920,14891	6 799 385,18	1,52
SIENNA MONETAIRE ISR A	EUR	68 377,176	8 281 565,26	1,86
TOTAL FRANCE			15 080 950,44	3,38
IRLANDE				
iShares MSCI EMU ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc)	EUR	398 859	2 993 835,65	0,67
TOTAL IRLANDE			2 993 835,65	0,67
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			18 074 786,09	4,05
TOTAL Organismes de placement collectif			18 074 786,09	4,05
Appel de marge				
APPEL MARGE B.P.S.S.	EUR	0,01	0,01	0,00
TOTAL Appel de marge			0,01	0,00
Créances			1 731 773,55	0,39
Dettes			-2 850 419,04	-0,64
Comptes financiers			1 780 845,34	0,40
Actif net			445 802 265,68	100,00

Parts SIENNA ACTIONS EUROS ISR PART MC	EUR	24,648550	104,42
Parts SIENNA ACTIONS EUROS ISR	EUR	5 770 204,147150	77,25

DIC PRIIPS

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA ACTIONS EURO ISR (Part FS-C - FR001400QKW8)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA ACTIONS EURO ISR est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 21/01/2014

DURÉE ET RÉLIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :

Le Fonds, classé 'Actions de pays de la zone euro', a pour objectif d'obtenir, sur sa durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais de gestion au moins égale à celle de son indicateur de référence le MSCI EMU (dividendes nets réinvestis), en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits 'critères ESG') pour la sélection et le suivi des titres.

Caractéristiques essentielles du Fonds :

Approche extra-financière : Le Fonds adopte une gestion Socialement Responsable (SR) dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire en tenant compte des critères ESG des émetteurs. Le Fonds bénéficie du label public ISR. L'objectif de la gestion SR de SIENNA GESTION est d'intégrer systématiquement les risques en matière de durabilité (ou 'risques ESG') pour les émetteurs privés et les performances ESG pour les émetteurs publics/souverains, dans la construction de ses univers SR. 90% minimum des investissements du Fonds, réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports, sont sélectionnés par SIENNA GESTION sur la base de critères ESG. La sélection ESG intervient en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. Les émetteurs privés (Classes 'Actions' et 'Taux') sont sélectionnés selon une approche 'Best in class', consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. SIENNA GESTION utilise la note de risque ESG agrégée de Sustainalytics. Aucune modification n'est apportée à cette note. Les émetteurs publics/souverains (Classe 'Taux') sont sélectionnés selon une approche 'Best in universe' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment des spécificités des émetteurs du groupe. La sélection est effectuée en utilisant des critères multidimensionnels sur chacune des trois dimensions d'analyse ESG de façon équilibrée.

Stratégie financière :

Stratégie 'Actions' : Le Fonds est exposé entre 60% et 120% de son actif net (en incluant le recours aux instruments financiers à terme) aux marchés actions de la zone Euro et, dans la limite de 10% de son actif net, en dehors de la zone Euro (dont les pays émergents). L'exposition aux marchés actions est réalisée directement et/ou, dans la limite de 10% de l'actif net, au travers d'OPC actions. La gestion Actions pratiquée est de type fondamental. Une analyse en profondeur des aspects macro-économiques (activité, politiques monétaires, budgétaires, devises, taux d'intérêt) est réalisée. Ensuite, il est procédé à une analyse des aspects sectoriels en fonction du cycle économique et des valorisations boursières. Enfin, une étude des entreprises (stratégie, diversification géographique, qualité des produits, rentabilité, croissance...) est menée afin d'aboutir à la sélection de valeurs et à la construction du portefeuille du Fonds.

Stratégie 'Taux' : Le Fonds est exposé jusqu'à 40% de son actif net aux marchés de taux (obligataires et monétaires) de la zone Euro et, dans la limite de 10% de son actif net, en dehors de la zone Euro (dont les pays émergents). L'exposition aux marchés de taux est réalisée directement et/ou, dans la limite de 10% de l'actif net, au travers d'OPC obligataires et/ou monétaires.

Instruments utilisés :

- Actions : Le Fonds peut détenir, dans la limite de 100% de son actif net, des actions de grandes et moyennes capitalisations ainsi que, dans la limite de 30% de son actif net, des actions de petites capitalisations.

- Obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire : Le Fonds peut détenir, dans la limite de 40% de son actif net, des obligations, titres de créance à taux fixe et/ou taux variable et/ou indexé et/ou obligations hybrides (convertibles, subordonnées) ainsi que des instruments du marché monétaires (bons du trésor, titres négociables à court et/ou moyen terme, commercial papers, ...) de tous émetteurs. Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit 'Investment grade' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits 'spéculatifs' et pourront représenter jusqu'à 10% de l'actif net du Fonds. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. La fourchette de sensibilité du fonds au taux d'intérêt est comprise entre 0 et 5.

- Parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIA) : Le Fonds peut être investi, dans la limite de 10% de son actif net, en parts ou actions d'OPC actions, obligataires, monétaires, multi-actifs, dont des OPC indiciaires (trackers). Les OPC pourront être gérés par la société de gestion.

- Autres valeurs : Le Fonds pourra détenir, dans la limite de 10% de son actif net, des valeurs visées à l'article R. 214-11 du Code monétaire et financier (titres financiers éligibles et instruments du marché monétaire non négociés sur un marché réglementé).

- Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme (instruments dérivés et titres intégrant des dérivés) afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques actions et taux dans les limites de la fourchette de sensibilité autorisée. Le Fonds ne recourt pas aux Total Return Swaps (TRS).

- Autres opérations : le gérant peut avoir recours aux dépôts et aux emprunts d'espèces, dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

SFDR : Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

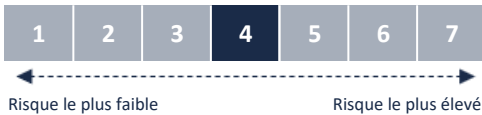
DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : la valeur liquidative est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises sur les cours de clôture de chaque jour de bourse (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 650,00 €	5 090,00 €
	Rendement annuel moyen	-43,50%	-12,63%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 350,00 €	8 070,00 €
	Rendement annuel moyen	-16,50%	-4,20%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 480,00 €	12 280,00 €
	Rendement annuel moyen	4,80%	4,19%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 040,00 €	15 190,00 €
	Rendement annuel moyen	40,40%	8,72%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2014 et le 31/10/2019

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	145,90 €	922,61 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,46%	1,52%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,71% avant déduction des coûts et de 4,19% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,96% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	96,00 €
Coûts de transaction	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	49,90 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux et d'actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT : SIENNA ACTIONS EURO ISR (Part R-C - FR0011654920)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA ACTIONS EURO ISR est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 21/01/2014

DURÉE ET RÉLIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :

Le Fonds, classé 'Actions de pays de la zone euro', a pour objectif d'obtenir, sur sa durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais de gestion au moins égale à celle de son indicateur de référence le MSCI EMU (dividendes nets réinvestis), en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits 'critères ESG') pour la sélection et le suivi des titres.

Caractéristiques essentielles du Fonds :

Approche extra-financière : Le Fonds adopte une gestion Socialement Responsable (SR) dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire en tenant compte des critères ESG des émetteurs. Le Fonds bénéficie du label public ISR. L'objectif de la gestion SR de SIENNA GESTION est d'intégrer systématiquement les risques en matière de durabilité (ou 'risques ESG') pour les émetteurs privés et les performances ESG pour les émetteurs publics/souverains, dans la construction de ses univers SR. 90% minimum des investissements du Fonds, réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports, sont sélectionnés par SIENNA GESTION sur la base de critères ESG. La sélection ESG intervient en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. Les émetteurs privés (Classes 'Actions' et 'Taux') sont sélectionnés selon une approche 'Best in class', consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. SIENNA GESTION utilise la note de risque ESG agrégée de Sustainalytics. Aucune modification n'est apportée à cette note. Les émetteurs publics/souverains (Classe 'Taux') sont sélectionnés selon une approche 'Best in universe' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment des spécificités des émetteurs du groupe. La sélection est effectuée en utilisant des critères multidimensionnels sur chacune des trois dimensions d'analyse ESG de façon équilibrée.

Stratégie financière :

Stratégie 'Actions' : Le Fonds est exposé entre 60% et 120% de son actif net (en incluant le recours aux instruments financiers à terme) aux marchés actions de la zone Euro et, dans la limite de 10% de son actif net, en dehors de la zone Euro (dont les pays émergents). L'exposition aux marchés actions est réalisée directement et/ou, dans la limite de 10% de l'actif net, au travers d'OPC actions. La gestion Actions pratiquée est de type fondamental. Une analyse en profondeur des aspects macro-économiques (activité, politiques monétaires, budgétaires, devises, taux d'intérêt) est réalisée. Ensuite, il est procédé à une analyse des aspects sectoriels en fonction du cycle économique et des valorisations boursières. Enfin, une étude des entreprises (stratégie, diversification géographique, qualité des produits, rentabilité, croissance...) est menée afin d'aboutir à la sélection de valeurs et à la construction du portefeuille du Fonds.

Stratégie 'Taux' : Le Fonds est exposé jusqu'à 40% de son actif net aux marchés de taux (obligataires et monétaires) de la zone Euro et, dans la limite de 10% de son actif net, en dehors de la zone Euro (dont les pays émergents). L'exposition aux marchés de taux est réalisée directement et/ou, dans la limite de 10% de l'actif net, au travers d'OPC obligataires et/ou monétaires.

Instruments utilisés :

- Actions : Le Fonds peut détenir, dans la limite de 100% de son actif net, des actions de grandes et moyennes capitalisations ainsi que, dans la limite de 30% de son actif net, des actions de petites capitalisations.

- Obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire : Le Fonds peut détenir, dans la limite de 40% de son actif net, des obligations, titres de créance à taux fixe et/ou taux variable et/ou indexé et/ou obligations hybrides (convertibles, subordonnées) ainsi que des instruments du marché monétaires (bons du trésor, titres négociables à court et/ou moyen terme, commercial papers, ...) de tous émetteurs. Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit 'Investment grade' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits 'spéculatifs' et pourront représenter jusqu'à 10% de l'actif net du Fonds. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. La fourchette de sensibilité du fonds au taux d'intérêt est comprise entre 0 et 5.

- Parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIA) : Le Fonds peut être investi, dans la limite de 10% de son actif net, en parts ou actions d'OPC actions, obligataires, monétaires, multi-actifs, dont des OPC indiciaires (trackers). Les OPC pourront être gérés par la société de gestion.

- Autres valeurs : Le Fonds pourra détenir, dans la limite de 10% de son actif net, des valeurs visées à l'article R. 214-11 du Code monétaire et financier (titres financiers éligibles et instruments du marché monétaire non négociés sur un marché réglementé).

- Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme (instruments dérivés et titres intégrant des dérivés) afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques actions et taux dans les limites de la fourchette de sensibilité autorisée. Le Fonds ne recourt pas aux Total Return Swaps (TRS).

- Autres opérations : le gérant peut avoir recours aux dépôts et aux emprunts d'espèces, dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

SFDR : Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

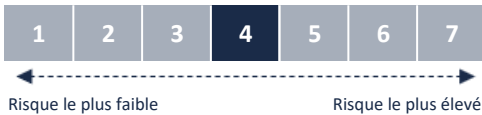
DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : la valeur liquidative est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises sur les cours de clôture de chaque jour de bourse (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 5 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 540,00 €	1 590,00 €
	Rendement annuel moyen	-84,60%	-30,77%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 330,00 €	8 050,00 €
	Rendement annuel moyen	-16,70%	-4,25%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 460,00 €	12 250,00 €
	Rendement annuel moyen	4,60%	4,14%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 010,00 €	15 140,00 €
	Rendement annuel moyen	40,10%	8,65%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire: ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2014 et le 31/10/2019

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	166,57 €	952,97 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,67%	1,57%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,71% avant déduction des coûts et de 4,14% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,20% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	20,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,97% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	96,81 €
Coûts de transaction	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	49,76 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux et d'actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT :

SIENNA ACTIONS EURO ISR (Part MC - FR001400F4P8)

Initiateur : SIENNA GESTION

Site internet : www.sienna-gestion.com

Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA ACTIONS EURO ISR est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 21/01/2014

DURÉE ET RÉLIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :

Le Fonds, classé ' Actions de pays de la zone euro ', a pour objectif d'obtenir, sur sa durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais de gestion au moins égale à celle de son indicateur de référence le MSCI EMU (dividendes nets réinvestis), en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits ' critères ESG ') pour la sélection et le suivi des titres.

Caractéristiques essentielles du Fonds :

Approche extra-financière : Le Fonds adopte une gestion Socialement Responsable (SR) dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire en tenant compte des critères ESG des émetteurs. Le Fonds bénéficie du label public ISR. L'objectif de la gestion SR de SIENNA GESTION est d'intégrer systématiquement les risques en matière de durabilité (ou ' risques ESG ') pour les émetteurs privés et les performances ESG pour les émetteurs publics/souverains, dans la construction de ses univers SR. 90% minimum des investissements du Fonds, réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports, sont sélectionnés par SIENNA GESTION sur la base de critères ESG. La sélection ESG intervient en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. Les émetteurs privés (Classes ' Actions ' et ' Taux ') sont sélectionnés selon une approche ' Best in class ', consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. SIENNA GESTION utilise la note de risque ESG agrégée de Sustainalytics. Aucune modification n'est apportée à cette note. Les émetteurs publics/souverains (Classe ' Taux ') sont sélectionnés selon une approche ' Best in universe ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment des spécificités des émetteurs du groupe. La sélection est effectuée en utilisant des critères multidimensionnels sur chacune des trois dimensions d'analyse ESG de façon équilibrée.

Stratégie financière :

Stratégie ' Actions ' : Le Fonds est exposé entre 60% et 120% de son actif net (en incluant le recours aux instruments financiers à terme) aux marchés actions de la zone Euro et, dans la limite de 10% de son actif net, en dehors de la zone Euro (dont les pays émergents). L'exposition aux marchés actions est réalisée directement et/ou, dans la limite de 10% de l'actif net, au travers d'OPC actions. La gestion Actions pratiquée est de type fondamental. Une analyse en profondeur des aspects macro-économiques (activité, politiques monétaires, budgétaires, devises, taux d'intérêt) est réalisée. Ensuite, il est procédé à une analyse des aspects sectoriels en fonction du cycle économique et des valorisations boursières. Enfin, une étude des entreprises (stratégie, diversification géographique, qualité des produits, rentabilité, croissance...) est menée afin d'aboutir à la sélection de valeurs et à la construction du portefeuille du Fonds.

Stratégie ' Taux ' : Le Fonds est exposé jusqu'à 40% de son actif net aux marchés de taux (obligataires et monétaires) de la zone Euro et, dans la limite de 10% de son actif net, en dehors de la zone Euro (dont les pays émergents). L'exposition aux marchés de taux est réalisée directement et/ou, dans la limite de 10% de l'actif net, au travers d'OPC obligataires et/ou monétaires.

Instruments utilisés :

- Actions : Le Fonds peut détenir, dans la limite de 100% de son actif net, des actions de grandes et moyennes capitalisations ainsi que, dans la limite de 30% de son actif net, des actions de petites capitalisations.
- Obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire : Le Fonds peut détenir, dans la limite de 40% de son actif net, des obligations, titres de créance à taux fixe et/ou taux variable et/ou indexé et/ou obligations hybrides (convertibles, subordonnées) ainsi que des instruments du marché monétaires (bons du trésor, titres négociables à court et/ou moyen terme, commercial papers, ...) de tous émetteurs. Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit ' Investment grade ' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits ' spéculatifs ' et pourront représenter jusqu'à 10% de l'actif net du Fonds. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. La fourchette de sensibilité du fonds au taux d'intérêt est comprise entre 0 et 5.
- Parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIA) : Le Fonds peut être investi, dans la limite de 10% de son actif net, en parts ou actions d'OPC actions, obligataires, monétaires, multi-actifs, dont des OPC indiciels (trackers). Les OPC pourront être gérés par la société de gestion.
- Autres valeurs : Le Fonds pourra détenir, dans la limite de 10% de son actif net, des valeurs visées à l'article R. 214-11 du Code monétaire et financier (titres financiers éligibles et instruments du marché monétaire non négociés sur un marché réglementé).
- Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme (instruments dérivés et titres intégrant des dérivés) afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques actions et taux dans les limites de la fourchette de sensibilité autorisée. Le Fonds ne recourt pas aux Total Return Swaps (TRS).
- Autres opérations : le gérant peut avoir recours aux dépôts et aux emprunts d'espèces, dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

SFDR : Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

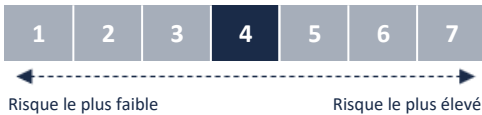
DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : la valeur liquidative est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises sur les cours de clôture de chaque jour de bourse (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 5 ans			
INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
MINIMUM	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 640,00 €	5 080,00 €
	Rendement annuel moyen	-43,60%	-12,67%
DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 310,00 €	7 930,00 €
	Rendement annuel moyen	-16,90%	-4,53%
INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 420,00 €	12 060,00 €
	Rendement annuel moyen	4,20%	3,82%
FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 970,00 €	14 920,00 €
	Rendement annuel moyen	39,70%	8,33%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2014 et le 31/10/2019

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	197,74 €	1 139,57 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,98%	1,89%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,71% avant déduction des coûts et de 3,82% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,20% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	20,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,28% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	127,94 €
Coûts de transaction	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	49,80 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux et d'actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : <https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable

Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

REPORTING DECEMBRE



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds peut être exposé jusqu'à 100% en actions de pays de la zone euro et à moins de 10 % en actions internationales. Il suit une politique d'investissement Socialement Responsable (ISR). Il est destiné aux épargnants recherchant la performance des marchés actions avec un risque très important de fluctuations, tout en privilégiant une analyse environnementale, sociale et de gouvernance.

(1) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

VUE D'ENSEMBLE

Données AMF :

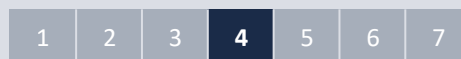
- **Forme juridique :** FCP
- **Classification AMF :** Actions de pays de la zone euro
- **Article SFDR (1) :** 8
- **Devise :** Euro
- **Code ISIN :** FR0011654920
- **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :** 0,97%
- **Coûts de transaction :** 0,50%

Indice de référence :

(Dividendes réinvestis)

- 100% MSCI EMU NR EUR

Indicateur de risque (SRI) (2) :



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →

Durée de placement : > 5 ans

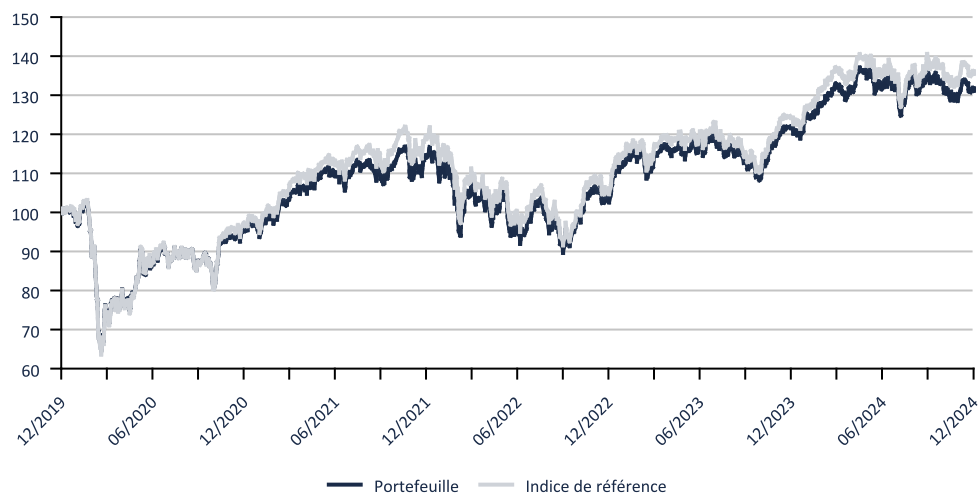
Chiffres du mois :

- **Valeur liquidative de la part :** 83,600 €
- **Actif net du portefeuille :** 465,42 M€

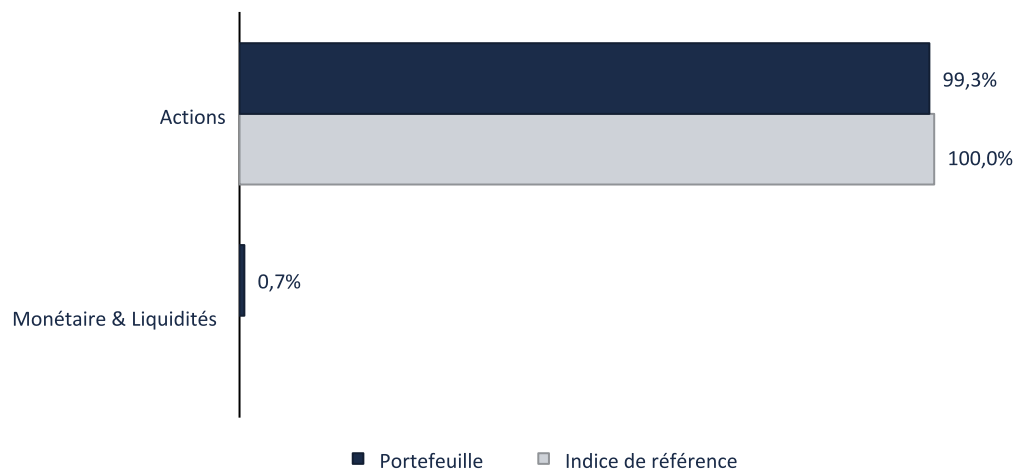
(2) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

Performances et allocation du portefeuille

ÉVOLUTION DE LA VL ET DU BENCHMARK (BASE 100)



ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



PERFORMANCES DU FONDS

Perf. cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis Création
Portefeuille	1,30	8,22	8,22	15,26	32,07	64,34	67,20
Index de référence	1,38	9,49	9,49	14,28	36,44	85,38	89,94
Perf. annualisées (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis Création		
Portefeuille	8,22	4,85	5,72	5,09	4,86		
Index de référence	9,49	4,55	6,41	6,37	6,10		
Performances annuelles (en %)	2024	2023	2022	2021	2020	2019	
Portefeuille	8,22	18,70	-10,27	20,02	-4,53	23,32	
Index de référence	9,49	18,78	-12,13	23,34	-3,20	28,20	

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	11,66	16,62	19,75
Index de référence (en %)	11,90	16,95	20,61
Tracking error annualisé (en %)	1,67	1,74	1,98
Bêta	0,97	0,98	0,95
Perte maximum (en %)	2,36	21,55	35,09
Alpha annualisé (en %)	-0,91	0,38	-0,44
Ratio de Sharpe	0,38	0,15	0,23
Ratio d'information	-0,77	0,17	-0,35

Analyse de la performance

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À LA SURPERFORMANCE DU MOIS

Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
KBC GROUP NV	0,15%	VONOVIA SE	-0,22%
ERSTE GROUP BANK	0,11%	NN GROUP NV	-0,11%
AVOLTA AG	0,09%	NOVARTIS AG-REG	-0,06%
INTESA SANPAOLO	0,09%	RIO TINTO PLC (GBR)	-0,05%
RENAULT SA	0,07%	PLUXEE NV	-0,04%

PLUS FORTES VARIATIONS DES TITRES SUR LE MOIS

Meilleurs performances		Moins bonnes performances	
WORLDLINE SA	27,5%	EDP RENOVEVEIS	-9,4%
RENAULT SA	16,0%	E.ON SE	-7,9%
ERSTE GROUP BANK	15,0%	VONOVIA SE	-6,6%
HERMES INTERNATIONAL	12,4%	PLUXEE NV	-6,2%
TECHNIP ENERGIES NV	10,5%	NOVARTIS AG-REG	-5,9%

Valeurs pétrolières Valeurs défensives Valeurs cycliques Valeurs financières

ATTRIBUTION DE PERFORMANCE SUR LE MOIS

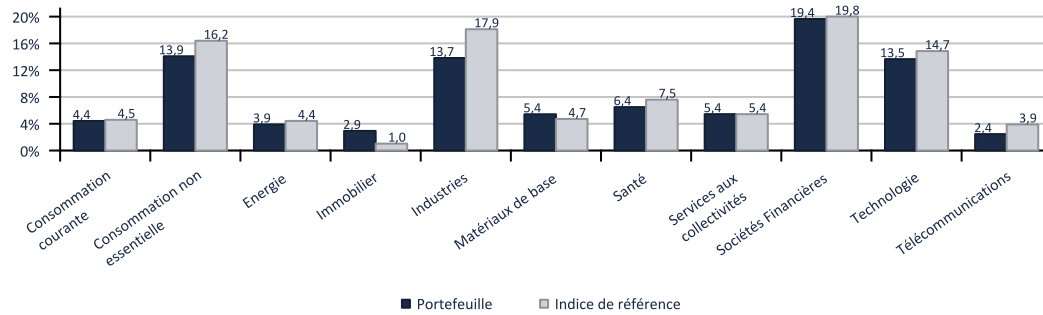
	Portefeuille			Indice de référence			Contrib Surperf.	Alloc.	Sélect.
	Poids	Perf	Contrib	Poids	Perf	Contrib			
Action	97,54%	1,41%	1,37%	100,00%	1,38%	1,38%	0,03%	0,00%	0,03%
Energie	3,81%	0,52%	0,02%	4,37%	-2,56%	-0,12%	0,14%	0,02%	0,12%
Matériaux de base	5,05%	-1,44%	-0,08%	4,72%	-0,49%	-0,02%	-0,05%	-0,01%	-0,05%
Industries	13,57%	0,24%	0,03%	18,02%	0,35%	0,06%	0,03%	0,05%	-0,02%
Consommation courante	4,39%	-1,40%	-0,06%	4,56%	-1,49%	-0,07%	0,01%	0,01%	0,00%
Santé	6,30%	0,67%	0,04%	7,41%	1,30%	0,10%	-0,04%	0,00%	-0,04%
Consommation non essentielle	13,98%	5,16%	0,71%	16,17%	4,48%	0,71%	0,03%	-0,06%	0,09%
Télécommunications	2,51%	-4,86%	-0,12%	3,93%	-3,40%	-0,14%	0,03%	0,07%	-0,04%
Services aux collectivités	5,38%	-2,57%	-0,14%	5,40%	-2,70%	-0,15%	0,01%	0,00%	0,01%
Sociétés Financières	19,20%	3,22%	0,61%	19,65%	2,87%	0,56%	0,06%	-0,01%	0,07%
Technologie	13,69%	3,71%	0,51%	14,73%	3,61%	0,52%	0,00%	-0,01%	0,01%
Immobilier	3,00%	-6,62%	-0,21%	1,05%	-6,20%	-0,07%	-0,17%	-0,16%	-0,01%
Autres	6,64%	1,10%	0,07%	0,00%	0,00%	0,00%	-0,02%	0,00%	-0,02%
Monétaires	2,13%	0,27%	0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	-0,03%	0,00%	-0,03%
Liquidités	0,33%	0,16%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total	100,00%	1,38%	1,38%	100,00%	1,38%	1,38%	0,00%	0,00%	0,00%

MOT DU GÉRANT

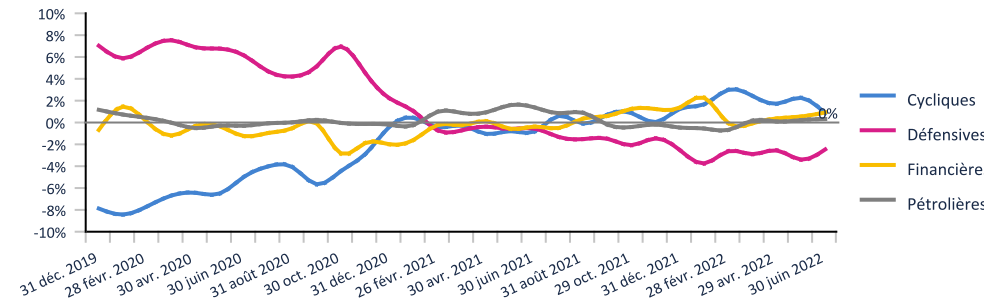
Malgré une forte remontée du taux à 10 ans américain, les marchés actions européens clôturent 2024 sur une note positive. En décembre, le MSCI EMU NR progressent en effet de +1,39%, soit +9,49% sur l'ensemble de l'année. La fin de l'exercice aura notamment été rythmée par les discours des principales banques centrales, l'instabilité politique en France et en Allemagne, et l'évolution mesurée de la doctrine chinoise pour stimuler sa croissance. Dans ce contexte, la technologie, les valeurs financières et la consommation discrétionnaire s'affichent en hausse. A l'inverse, parmi les baisses, on retrouve l'immobilier qui pâtit d'un environnement de taux longs plus élevés. Sur la période, le fonds affiche une progression comparable à son indicateur de référence grâce à KBC, Erste Group, Intesa Sanpaolo, Avolta et Renault. En ce qui concerne les principaux mouvements du mois, nous avons continué à alléger notre exposition à la France (vente d'Arkema, Vivendi et Orange, allègement de Veolia, Vinci, Safran et Saint-Gobain). Dans le même temps, nous avons initié des positions en Acerinox, SKF, Syensqo, Puma et Kingspan, et réalisé un arbitrage dans l'assurance (allègement en NN Group et achat de Munich Re).

Analyse du portefeuille - ACTIONS

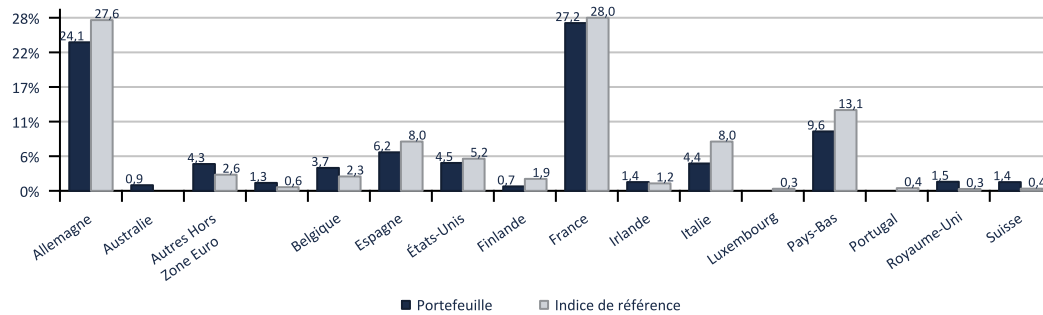
RÉPARTITION SECTORIELLE HORS OPC (EN % D'ACTIF)



ÉVOLUTION DES PONDÉRATIONS RELATIVES



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE HORS OPC (EN % D'ACTIF)



PRINCIPAUX MOUVEMENTS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Achats

VONOVIA SE
PRUDENTIAL PLC
BASF SE XETRA
THALES SA
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV

Ventes

TOTALENERGIES SE PARIS
SAP SE / XETRA
VINCI SA (PARIS)
THALES SA
SOCIETE GENERALE

Valeurs pétrolières
Valeurs défensives
Valeurs cycliques
Valeurs financières

RÉPARTITION PAR TYPOLOGIE DE SECTEURS HORS OPC



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs actions

ASML HOLDING NV
SAP SE / XETRA
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI
SIEMENS AG-REG
INTESA SANPAOLO

Poids

4,85%
4,29%
4,04%
3,81%
2,97%

Secteur

Technologie
Technologie
Consommation non essentielle
Industries
Sociétés Financières

Analyse Extra-Financière

NOTE RISQUE ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	15,92	18,56
Taux de couverture (en % de l'actif)	98,93%	99,39%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

CONTROVERSES PAR NIVEAU DE GRAVITÉ

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	2,90%	6,40%
Niveau 1	11,95%	14,44%
Niveau 2	60,91%	46,05%
Niveau 3	23,24%	27,77%
Niveau 4	1,00%	4,50%
Niveau 5	0,00%	0,84%
Taux de couverture	100,00%	100,00%

Source des données : Sustainalytics

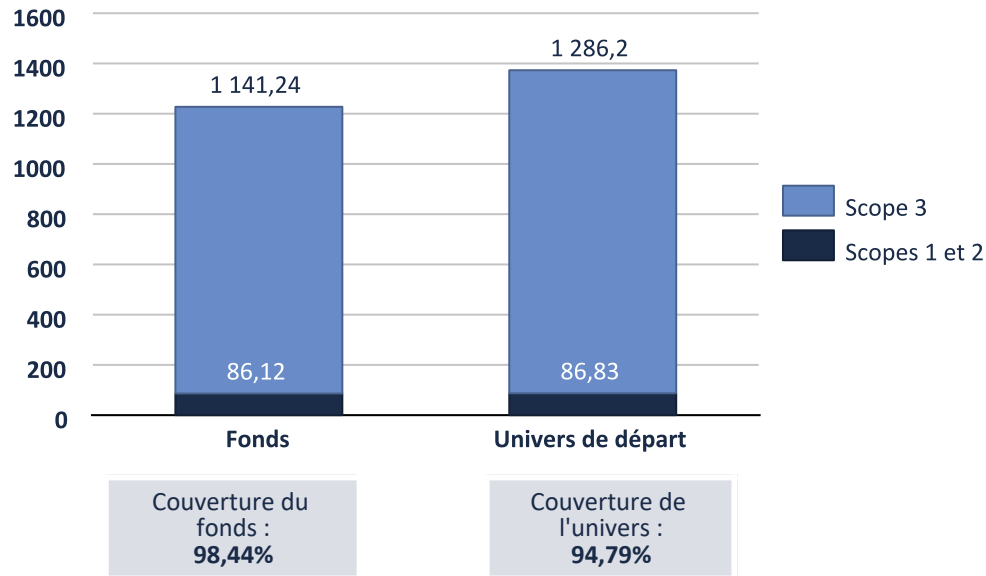
CONTRIBUTION DES PILIERS E, S ET G AU RISQUE ESG GLOBAL*

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	22,35%	46,00%	31,65%
Univers de départ	22,55%	47,94%	29,51%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers. L'univers de départ pour ce fonds est : MSCI Europe (MXEU).

Analyse Extra-Financière

INTENSITÉ CARBONE (TCO2 MEUR REVENUS)



Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son indice/ univers de départ. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

- 1er indicateur: l'intensité carbone
- 2e indicateur: femmes siégeant au conseil d'administration

Source : Sustainalytics

Définition : Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC*	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	Couverture du fonds : 100,00%	Couverture de l'univers : 99,94%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	42,31%	41,78%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 98,59%	Couverture de l'univers : 98,90%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	100,00%	98,83%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 98,93%	Couverture de l'univers : 99,26%		

ÉCONOMIE ET MARCHÉS

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.

Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).

Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Date de création : 28/02/2014

Fonds multi-parts : NON

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Société de gestion :

SIENNA GESTION
21 boulevard Haussmann
75009 Paris
www.sienna-gestion.com

AVERTISSEMENT

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

PRINCIPAUX RISQUES

Risque de perte en capital
Risque actions
Risque de durabilité



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds peut être exposé jusqu'à 100% en actions de pays de la zone euro et à moins de 10 % en actions internationales. Il suit une politique d'investissement Socialement Responsable (ISR). Il est destiné aux épargnants recherchant la performance des marchés actions avec un risque très important de fluctuations, tout en privilégiant une analyse environnementale, sociale et de gouvernance.

(1) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

VUE D'ENSEMBLE

Données AMF :

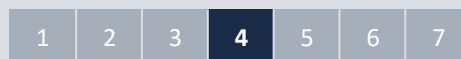
- **Forme juridique :** FCP
- **Classification AMF :** Actions de pays de la zone euro
- **Article SFDR (1) :** 8
- **Devise :** Euro
- **Code ISIN :** FR001400F4P8
- **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :** 1,28%
- **Coûts de transaction :** 0,50%

Indice de référence :

(Dividendes réinvestis)

- 100% MSCI EMU NR EUR

Indicateur de risque (SRI) (2) :



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →

Durée de placement : > 5 ans

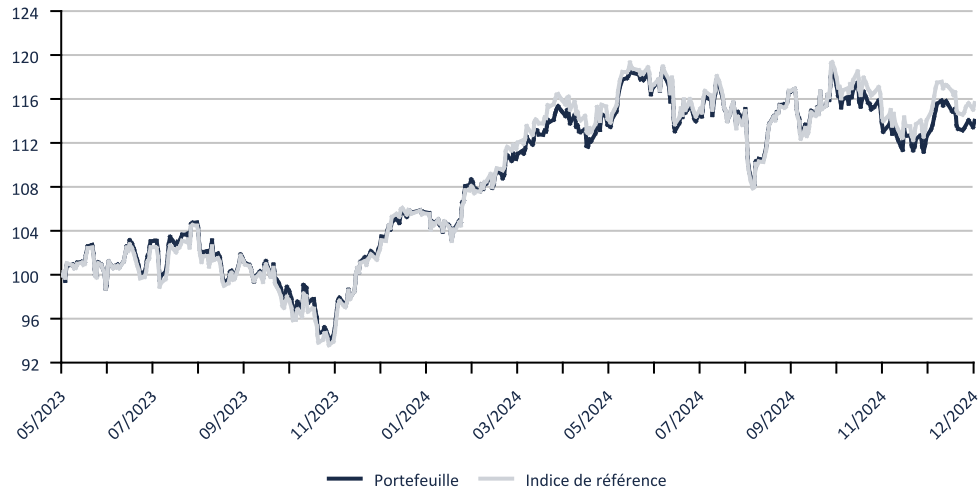
Chiffres du mois :

- **Valeur liquidative de la part :** 112,600 €
- **Actif net du portefeuille :** 465,42 M€

(2) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

Performances et allocation du portefeuille

ÉVOLUTION DE LA VL ET DU BENCHMARK (BASE 100)

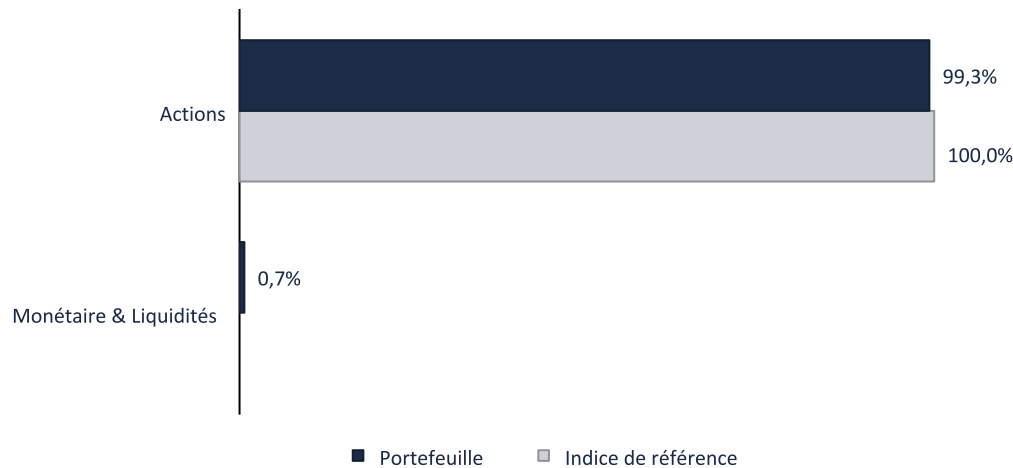


PERFORMANCES DU FONDS

Perf. cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	Depuis Création
Portefeuille	1,27	7,83	7,83	14,11
Indice de référence	1,38	9,49	9,49	15,72
Perf. annualisées (en %)			1 an	Depuis Création
Portefeuille			7,83	8,23
Indice de référence			9,49	9,15
Performances annuelles (en %)				2024
Portefeuille				7,83
Indice de référence				9,49

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



INDICATEURS DE RISQUE

	1 an
Volatilité annualisée	
Portefeuille (en %)	11,67
Indice de référence (en %)	11,90
Tracking error annualisé (en %)	1,67
Bêta	0,97
Perte maximum (en %)	2,38
Alpha annualisé (en %)	-1,27
Ratio de Sharpe	0,35
Ratio d'information	-1,00

Analyse de la performance

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À LA SURPERFORMANCE DU MOIS

Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
KBC GROUP NV	0,15%	VONOVIA SE	-0,22%
ERSTE GROUP BANK	0,11%	NN GROUP NV	-0,11%
AVOLTA AG	0,09%	NOVARTIS AG-REG	-0,06%
INTESA SANPAOLO	0,09%	RIO TINTO PLC (GBR)	-0,05%
RENAULT SA	0,07%	PLUXEE NV	-0,04%

PLUS FORTES VARIATIONS DES TITRES SUR LE MOIS

Meilleurs performances		Moins bonnes performances	
WORLDLINE SA	27,5%	EDP RENOVEVEIS	-9,4%
RENAULT SA	16,0%	E.ON SE	-7,9%
ERSTE GROUP BANK	15,0%	VONOVIA SE	-6,6%
HERMES INTERNATIONAL	12,4%	PLUXEE NV	-6,2%
TECHNIP ENERGIES NV	10,5%	NOVARTIS AG-REG	-5,9%

Valeurs pétrolières Valeurs défensives Valeurs cycliques Valeurs financières

ATTRIBUTION DE PERFORMANCE SUR LE MOIS

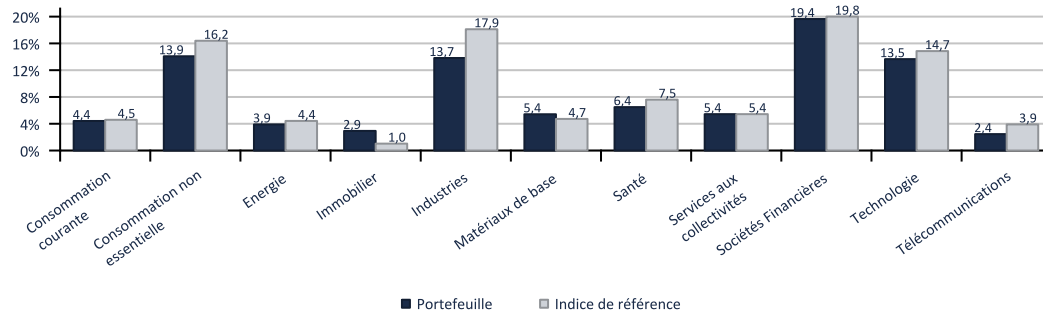
	Portefeuille			Indice de référence			Contrib Surperf.	Alloc.	Sélect.
	Poids	Perf	Contrib	Poids	Perf	Contrib			
Action	97,54%	1,41%	1,37%	100,00%	1,38%	1,38%	0,03%	0,00%	0,03%
Energie	3,81%	0,52%	0,02%	4,37%	-2,56%	-0,12%	0,14%	0,02%	0,12%
Matériaux de base	5,05%	-1,44%	-0,08%	4,72%	-0,49%	-0,02%	-0,05%	-0,01%	-0,05%
Industries	13,57%	0,24%	0,03%	18,02%	0,35%	0,06%	0,03%	0,05%	-0,02%
Consommation courante	4,39%	-1,40%	-0,06%	4,56%	-1,49%	-0,07%	0,01%	0,01%	0,00%
Santé	6,30%	0,67%	0,04%	7,41%	1,30%	0,10%	-0,04%	0,00%	-0,04%
Consommation non essentielle	13,98%	5,16%	0,71%	16,17%	4,48%	0,71%	0,03%	-0,06%	0,09%
Télécommunications	2,51%	-4,86%	-0,12%	3,93%	-3,40%	-0,14%	0,03%	0,07%	-0,04%
Services aux collectivités	5,38%	-2,57%	-0,14%	5,40%	-2,70%	-0,15%	0,01%	0,00%	0,01%
Sociétés Financières	19,20%	3,22%	0,61%	19,65%	2,87%	0,56%	0,06%	-0,01%	0,07%
Technologie	13,69%	3,71%	0,51%	14,73%	3,61%	0,52%	0,00%	-0,01%	0,01%
Immobilier	3,00%	-6,62%	-0,21%	1,05%	-6,20%	-0,07%	-0,17%	-0,16%	-0,01%
Autres	6,64%	1,10%	0,07%	0,00%	0,00%	0,00%	-0,02%	0,00%	-0,02%
Monétaires	2,13%	0,27%	0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	-0,03%	0,00%	-0,03%
Liquidités	0,33%	0,16%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total	100,00%	1,38%	1,38%	100,00%	1,38%	1,38%	0,00%	0,00%	0,00%

MOT DU GÉRANT

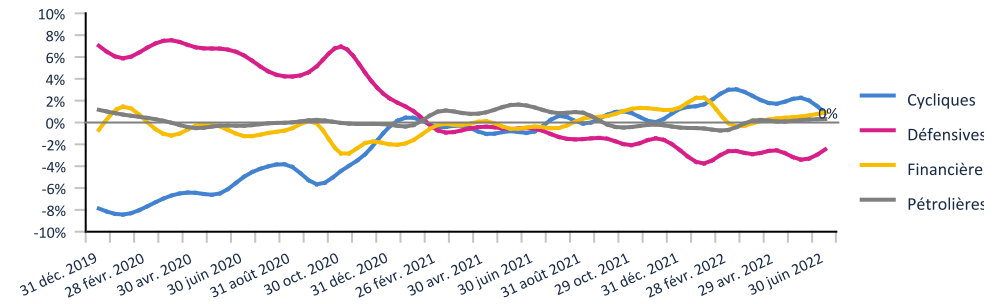
Malgré une forte remontée du taux à 10 ans américain, les marchés actions européens clôturent 2024 sur une note positive. En décembre, le MSCI EMU NR progressent en effet de +1,39%, soit +9,49% sur l'ensemble de l'année. La fin de l'exercice aura notamment été rythmée par les discours des principales banques centrales, l'instabilité politique en France et en Allemagne, et l'évolution mesurée de la doctrine chinoise pour stimuler sa croissance. Dans ce contexte, la technologie, les valeurs financières et la consommation discrétionnaire s'affichent en hausse. A l'inverse, parmi les baisses, on retrouve l'immobilier qui pâtit d'un environnement de taux longs plus élevés. Sur la période, le fonds affiche une progression comparable à son indicateur de référence grâce à KBC, Erste Group, Intesa Sanpaolo, Avolta et Renault. En ce qui concerne les principaux mouvements du mois, nous avons continué à alléger notre exposition à la France (vente d'Arkema, Vivendi et Orange, allègement de Veolia, Vinci, Safran et Saint-Gobain). Dans le même temps, nous avons initié des positions en Acerinox, SKF, Syensqo, Puma et Kingspan, et réalisé un arbitrage dans l'assurance (allègement en NN Group et achat de Munich Re).

Analyse du portefeuille - ACTIONS

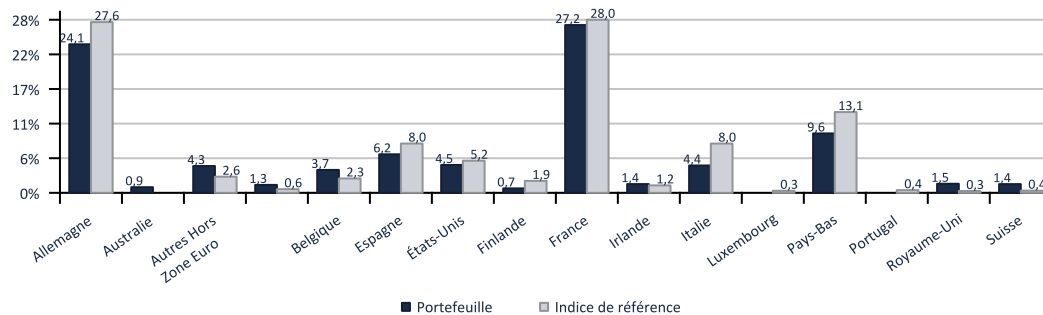
RÉPARTITION SECTORIELLE HORS OPC (EN % D'ACTIF)



ÉVOLUTION DES PONDÉRATIONS RELATIVES



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE HORS OPC (EN % D'ACTIF)



PRINCIPAUX MOUVEMENTS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Achats

VONOVIA SE
PRUDENTIAL PLC
BASF SE XETRA
THALES SA
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV

Ventes

TOTALENERGIES SE PARIS
SAP SE / XETRA
VINCI SA (PARIS)
THALES SA
SOCIETE GENERALE

Valeurs pétrolières
Valeurs défensives
Valeurs cycliques
Valeurs financières

RÉPARTITION PAR TYPOLOGIE DE SECTEURS HORS OPC



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs actions

ASML HOLDING NV
SAP SE / XETRA
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI
SIEMENS AG-REG
INTESA SANPAOLO

Poids

4,85%
4,29%
4,04%
3,81%
2,97%

Secteur

Technologie
Technologie
Consommation non essentielle
Industries
Sociétés Financières

Analyse Extra-Financière

NOTE RISQUE ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	15,92	18,56
Taux de couverture (en % de l'actif)	98,93%	99,39%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

CONTROVERSES PAR NIVEAU DE GRAVITÉ

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	2,90%	6,40%
Niveau 1	11,95%	14,44%
Niveau 2	60,91%	46,05%
Niveau 3	23,24%	27,77%
Niveau 4	1,00%	4,50%
Niveau 5	0,00%	0,84%
Taux de couverture	100,00%	100,00%

Source des données : Sustainalytics

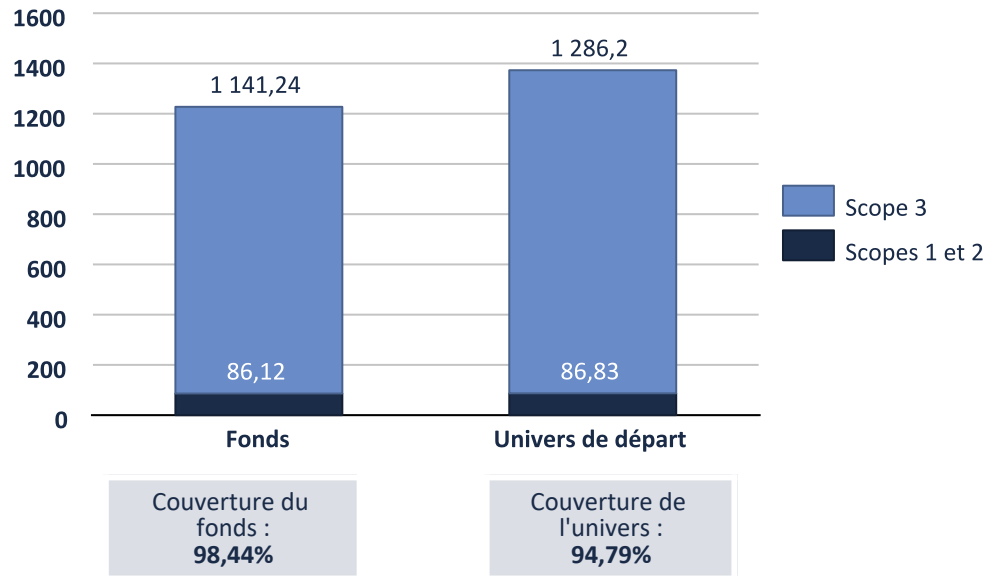
CONTRIBUTION DES PILIERS E, S ET G AU RISQUE ESG GLOBAL*

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	22,35%	46,00%	31,65%
Univers de départ	22,55%	47,94%	29,51%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers. L'univers de départ pour ce fonds est : MSCI Europe (MXEU).

Analyse Extra-Financière

INTENSITÉ CARBONE (TCO2 MEUR REVENUS)



Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son indice/ univers de départ. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

- 1er indicateur: l'intensité carbone
- 2e indicateur: femmes siégeant au conseil d'administration

Source : Sustainalytics

Définition : Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC*	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	Couverture du fonds : 100,00%	Couverture de l'univers : 99,94%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	42,31%	41,78%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 98,59%	Couverture de l'univers : 98,90%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	100,00%	98,83%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 98,93%	Couverture de l'univers : 99,26%		

ÉCONOMIE ET MARCHÉS

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.

Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).

Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Date de création : 02/05/2023

Fonds multi-parts : NON

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Société de gestion :

SIENNA GESTION
21 boulevard Haussmann
75009 Paris
www.sienna-gestion.com

AVERTISSEMENT

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

PRINCIPAUX RISQUES

Risque de perte en capital
Risque actions
Risque de durabilité

ANNEXE SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie

Dénomination du produit : SIENNA ACTIONS EURO ISR

Identifiant d'entité juridique : 969500P4QQETN5EP3783

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __ % <input type="checkbox"/> Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __ % d'investissements durables : <input type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __ %	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales dans la sélection et le suivi des titres via l'application d'une politique d'exclusion et via la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) des émetteurs.

Les politiques d'exclusion sectorielles et normatives de Sienna Gestion sont de deux ordres :

- Sectorielle : charbon thermique, armes controversées et tabac.
- Normative : les entreprises ne respectant pas le Pacte Mondial des Nations-Unies, c'est à dire celles impliquées dans des controverses très graves ou graves et fréquentes.

D'autre part, des critères ESG sont intégrés dans la stratégie en privilégiant les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG. Pour cela, Sienna Gestion utilise principalement les notations ESG de Sustainalytics construites pour les émetteurs privés sur une approche par les risques ESG. La méthodologie de notation extra-financière repose sur 3 piliers : Environnement, Social et Gouvernance. Pour chaque pilier, les enjeux ESG évalués sont activés en fonction de l'exposition du secteur de l'émetteur aux risques ESG. Exemples de critères/enjeux ESG :

- Environnement : programme de lutte contre le changement climatique, déchets, eau, etc.
- Social : valorisation du capital humain (formations, recrutement, lutte contre les discriminations), respect des droits de l'Homme (conditions sociales dans la chaîne d'approvisionnement, etc.)
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration, rémunération des dirigeants, etc.

Sur l'univers de départ du fonds, au minimum 20% des émetteurs ayant obtenu les moins bonnes notes ESG sont interdites d'investissement. Une approche best in class est appliquée pour les émetteurs privés et best in universe pour les émetteurs publics.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds se traduisent via la note risque ESG mentionnée ci-dessus. La note fin d'année pondérée risque ESG du fonds est de 15.92. La note risque ESG fin d'année de l'univers de départ "MSCI Europe (MXEU)" est de 18.56. 0 étant la meilleure note et 100 étant la pire. Les politiques d'exclusions décrites ci-dessus ont également été respectées.

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Au 29/12/2023, la note moyenne pondérée risque ESG du fonds était de 17.48. La note ESG moyenne de l'univers de départ "MSCI Europe (MXEU)" était de 19.23.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissements sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

N/A

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

N/A

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

N/A

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

N/A

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Ce produit prend en compte les principales incidences négatives (PAI) via notamment la notation ESG des émetteurs, l'évaluation des controverses et les politiques formalisées (exclusion charbon, armes controversées, stratégie climat, etc). La note ESG (décrite auparavant) couvre, par le biais de 21 enjeux matériels et plus de 200 critères sous-jacents, tous les sujets ESG ciblés par les PAI. Néanmoins, les 21 enjeux ne sont pas activés pour tous les secteurs mais uniquement lorsqu'ils sont jugés matériels.

Plus spécifiquement les PAI suivants sont couverts dans le processus de Sienna Gestion. Certains fonds peuvent renforcer la prise en compte de PAI via leur approche thématique.

Thématique	PAI	Politique/ process
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Politique charbon ✓ Pilotage du mix énergétique pour un alignement au scenario
	2. Empreinte carbone	<ul style="list-style-type: none"> 2°C de l'IAE (formalisé dans l'article 29) ✓ Pilotage de l'empreinte carbone avec objectif de réduction ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés) ✓ Processus d'identification et de gestion des controverses
Eau	8. Rejets dans l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés) ✓ Processus d'identification et de gestion des controverses
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)
Questions sociales et de personnel	10. Violation des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multi nationales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Politique d'exclusion normative à travers le processus d'identification et de gestion des controverses ✓ Note ESG (pour tous les secteurs)
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondiale des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multi nationales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Politique d'exclusion normative à travers le processus d'identification et de gestion des controverses ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note ESG (pour tous les secteurs)
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Note ESG (pour tous les secteurs) ✓ Politique de vote avec les critères de vote liés à la mixité au sein du Conseil d'administration
	14. Exposition à des armes controversées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Politique d'exclusion dédiée

Les PAI sont ainsi atténués par l'application stricte des politiques d'exclusions sectorielles et normatives ainsi que par la prise en compte des notes ESG dans le processus de gestion.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Il s'agit du top 15 du fonds sur un inventaire fin d'année du dernier exercice.

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Investissement les plus importants	Secteur BICS	% d'actifs	Pays
ISH MSCI EMU ESG-GBP ETF(GER)	OPC	6,61%	Irlande
ASML HOLDING NV	Technologie	4,85%	Pays-Bas
SAP SE / XETRA	Technologie	4,29%	Allemagne
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Consommation discrétionnaire	4,04%	France
SIEMENS AG-REG	Industrie	3,81%	Allemagne
INTESA SANPAOLO	Financières	2,97%	Italie
VONOVIA SE	Financières	2,90%	Allemagne
SANOFI - PARIS	Santé	2,76%	France
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	Communications	2,43%	Allemagne
KBC GROUP NV	Financières	2,42%	Belgique
IBERDROLA SA	Services aux collectivités	2,17%	Espagne
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	2,16%	France
ALLIANZ SE-REG	Financières	2,15%	Allemagne
TOTALENERGIES SE PARIS	Energie	2,14%	France
L OREAL (PARIS)	Consommation de base	2,08%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

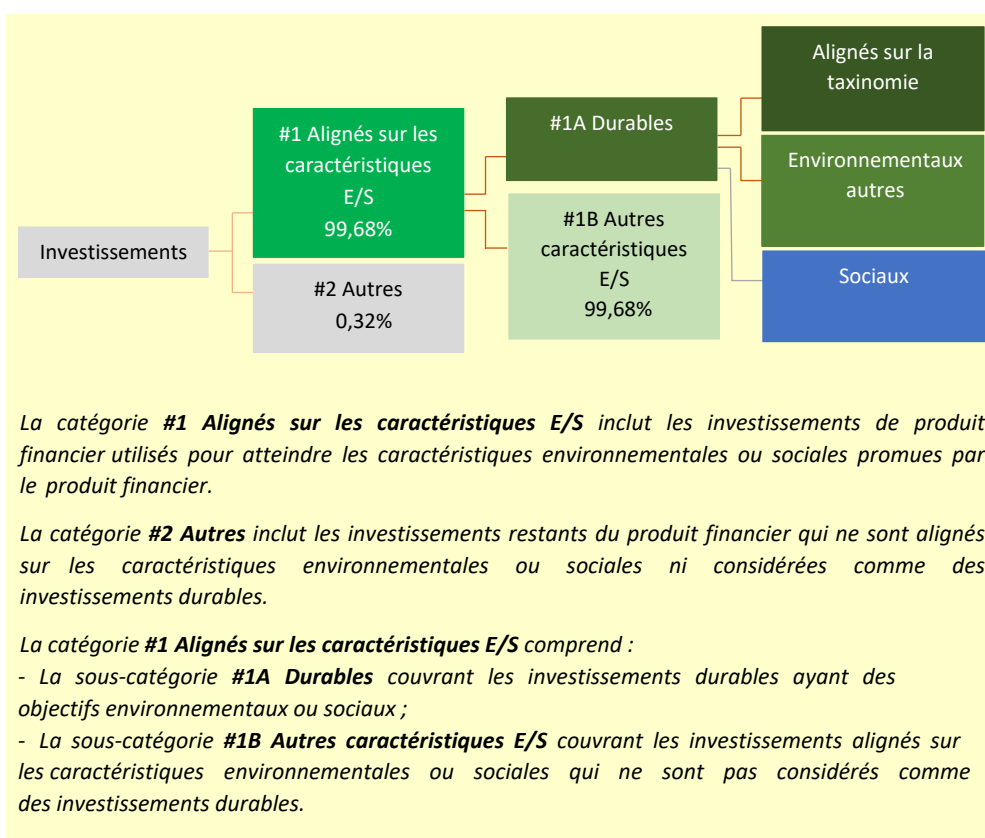
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur BICS	% d'actifs
Financières	22,51%
Industrie	13,33%
Technologie	11,81%
Consommation discrétionnaire	11,24%
OPC	8,41%
Matériaux	6,73%
Consommation de base	6,45%
Santé	6,42%
Services aux collectivités	5,38%
Communications	4,24%
Energie	3,17%
Cash et assimilables	0,32%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce produit ne réalise pas d'investissement durable avec un objectif environnemental, la mesure de son alignement à la taxinomie de l'UE n'est donc pas applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE⁽¹⁾ ?**

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

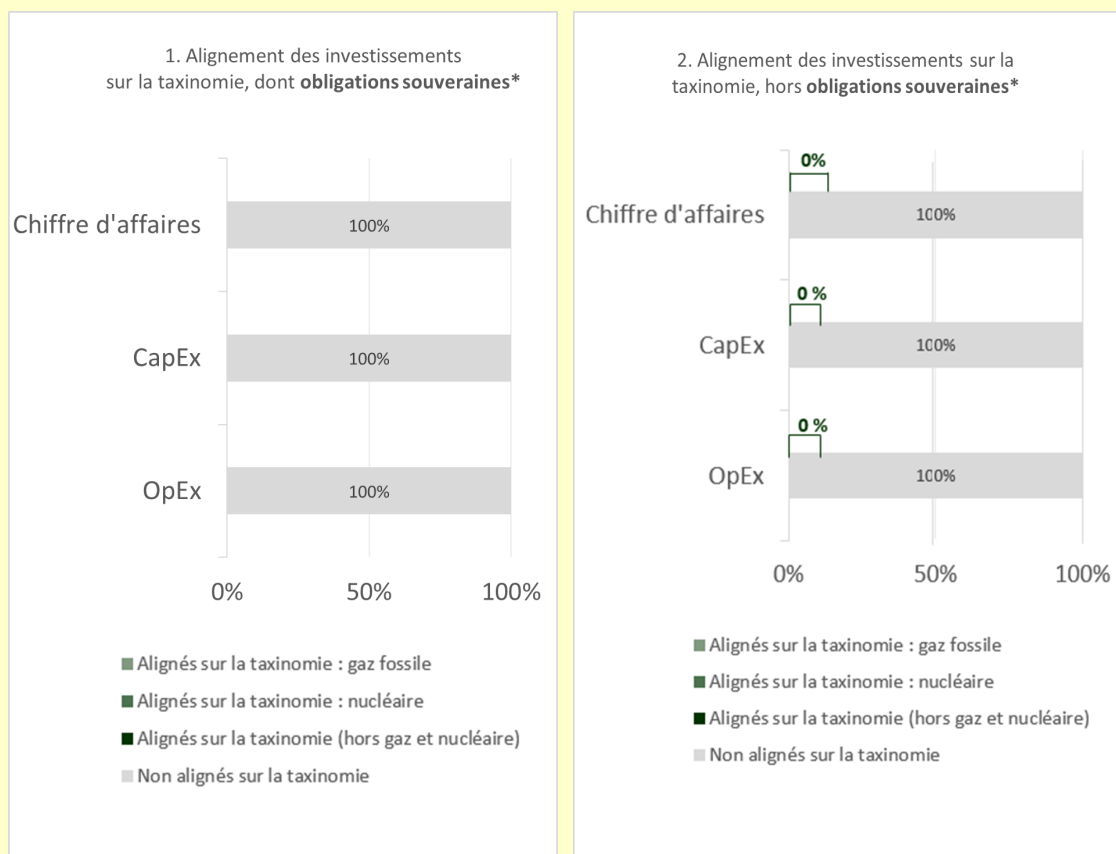
Non

(1) Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- Des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- Des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part minimale des investissements dans les activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement européen sur la taxonomie était de 0 % pour les activités transitoires et de 0 % pour les activités habilitantes.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

N/A



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE)



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

N/A



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financiers qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables, à savoir : 0.32% de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires, 0% de dérivés à titre de couverture et 0% de titres n'étant pas couverts par une analyse ESG.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds se traduisent via les notations ESG décrites ci-dessus. La note pondérée ESG du portefeuille permet ainsi de quantifier et de suivre la performance extra-

financière des émetteurs du fonds de façon mensuelle. La note ESG de l'univers de départ du fonds est également calculée. Les notes ESG des émetteurs sont actualisées tous les trimestres. La politique d'exclusion est par ailleurs au cœur de l'approche de Sienna Gestion et vise à exclure de ses investissements potentiels les actifs exposés à des risques de durabilité significatifs ou pouvant avoir un impact négatif significatif sur les facteurs de durabilité.

Un contrôle de la correspondance entre les titres des portefeuilles avec les émetteurs autorisés de l'univers est effectué par Sienna Gestion. La composition des portefeuilles est analysée via une procédure automatique permettant de vérifier le respect de la politique ISR et de l'univers autorisé.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le fonds a pour indice de référence un indice de marché large n'ayant pas été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques de durabilité.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
N/A
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
N/A